

Centre des archives du féminisme
Bibliothèque universitaire d'Angers

Fonds 17 AF,
Fonds Pierre Simon

*Répertoire numérique détaillé rédigé par Pauline CAILLAUD, étudiante stagiaire en Master 1 Histoire
Géographie Document, spécialité Patrimoine écrit option archives*

sous la direction de Bénédicte GRAILLES

2007

REMERCIEMENTS

À Pierre Simon, pour m'avoir chaleureusement accueillie à son domicile et avoir répondu à mes questions, malgré les circonstances. Il paraît que j'ai su « lire au travers de son miroir »...que ce répertoire en soit le reflet...

La liste semble un peu longue mais il me faut pourtant remercier, pour leur accueil et leur disponibilité, le personnel de la bibliothèque universitaire d'Angers. Je remercie tout particulièrement France Chabod, qui a assuré le suivi de ce stage, ses collègues des fonds spécialisés, ainsi que Daniel Bourrion, pour le coup de pouce informatique. Ma reconnaissance va également à Mme Grailles pour s'être montrée toujours présente. Une place particulière doit être faite, ici, à Christine Bard, qui a gentiment accepté de relire avec son regard d'historienne cet instrument de recherche et pour ce vendredi dans Paris...

Enfin, pour l'échange et les conseils, je remercie Anne et Lucile, et pour sa disponibilité, sa gentillesse et ses précieux conseils, Damien Hamard.

INTRODUCTION

ZONE D'IDENTIFICATION

Référence : FR CAF/ 17 AF.

Intitulé : Fonds Pierre Simon.

Dates extrêmes : 1940-2006.

La majeure partie des documents couvre la période 1960-1984.

Importance matérielle et support : Le fonds comprend 89 articles dont 11 doubles cotés. Il couvre 3,85 ml soit 36 boîtes. Il comprend des documents écrits, iconographiques (affiches, quelques photographies, brochures illustrées) mais aussi 47 objets (doubles compris).

ZONE DU CONTEXTE

Nom du producteur : Simon, Pierre (3 janvier 1925-...)

*Notice biographique*¹ : Né à Metz en 1925, Pierre Simon vit une jeunesse marquée par la Seconde Guerre mondiale, qui engendrera chez lui l'horreur des idéologies qui baffouent la personne humaine. Sa judéité les contraint, lui et sa famille, à fuir et se cacher. Il trouve refuge en Dordogne puis à Lyon, dans un foyer catholique de jeunes ouvriers où il donne des cours de musique. Jusqu'en 1942, il a participé au transport de jeunes juifs en Suisse. Au Chambon-sur-Lignon, il s'intéresse au théâtre, qui le fera gagner Paris, à la Libération. A Lyon, il a obtenu son certificat d'Etudes Physiques, Chimiques et Biologiques (P. C. B.) en 1944, et, renonçant à la pantomime, il fait le choix de la médecine, une fois arrivé à la capitale. Les progrès scientifiques et technologiques permettent désormais de s'affranchir des lois imposées par la nature, ainsi la médecine paraît, à Pierre Simon, être une science au plus près de l'homme, de l'humain. Pour lui, l'équation est évidente : les découvertes fondamentales de la médecine peuvent être facteurs de changement social. L'étude des hormones, science alors toute nouvelle, bien que trop abstraite à son goût, le passionne (il est assistant au laboratoire d'endocrinologie sexuelle de 1951 à 1955, aux côtés du professeur Simonnet). C'est donc vers la gynécologie qu'il se tourne. Il obtient un prix et une médaille de la Faculté de Médecine pour sa thèse qu'il achève en 1954, et reçoit une double qualification en gynécologie-obstétrique, l'année suivante. Intéressé par la question de la contraception, il mène des recherches scientifiques et réalise un film qu'il présente à la Maison de la Chimie. Dans les services des Hôpitaux de Paris, où il est externe puis interne entre 1948 à 1954, il dit découvrir « l'horreur », conséquence de l'éthique de l'Ordre des médecins (institution créée sous l'Occupation et héritée de la morale vichyste) qui voue un culte à la douleur salvatrice pour les femmes qui accouchent. Le Conseil de l'Ordre est composé de praticiens qui agissent, selon Pierre Simon, « en véritables bouchers », pratiquant des curetages sans anesthésie et qui se disent artisans d'un destin dont Dieu est le seul créateur.

¹ En plus des références citées en bibliographie, la notice biographique a été élaborée suite à l'entretien réalisé avec Pierre Simon, le vendredi 12 octobre 2007, à son domicile.

Tourmenté par cette mort qu'il côtoie au quotidien, Pierre Simon trouve en la franc-maçonnerie un espace ouvert à la réflexion, qui lui permet d'appivoiser la mort en lui donnant un autre sens, tout en définissant un nouveau concept de vie. Il est initié par la Nouvelle Jérusalem en 1953. Il entend alors parler d'une technique, mise au point en URSS et expérimentée dans une clinique parisienne, par le Docteur Lamaze : l'accouchement sans douleur. Avec l'aide de relations bien placées, il se rend en URSS, en 1953, délégué par les Relations culturelles du ministère des Affaires Etrangères, afin de visiter l'Institut Pavlov. Il y étudie une méthode révolutionnaire dans le monde de l'obstétrique, qui démontre l'impact que peut avoir le sociologique sur le physiologique. Pour Pierre Simon, il s'agit d'une révélation : on va ainsi pouvoir améliorer le sort des humains et « rendre la France adulte ». Mais le discours est mal reçu dans un contexte de Guerre Froide, où tout ce qui vient de l'URSS est accueilli avec une extrême méfiance. Faisant fi des soupçons qui pèsent sur lui, le Dr Simon cofonde d'une part, la Société internationale de psychoprophylaxie obstétricale et d'autre part, son équivalent en France.

Fort de cette expérience de l'accouchement sans douleur, il se penche par la suite sur le problème de la contraception dont les recherches au niveau mondial se développent rapidement, depuis les découvertes de Grégory Pincus à la fin des années quarante. La volonté des couples de limiter leur descendance et de contrôler leur fécondité est une réalité, mais les obstacles sont nombreux : la loi de juillet 1920, qui interdit l'information sur la contraception et l'avortement ainsi que leur pratique ou, encore, la politique en faveur de la famille jusqu'aux années de Libération. C'est sans compter que la France est un pays catholique, religion qui voit, dans le contrôle des naissances, une atteinte au sacré. Quant à la morale traditionnelle, elle réproouve le dialogue et nie l'existence de problèmes afférents à la sexualité. À partir des années cinquante, une opposition commence cependant à naître, notamment avec le texte du docteur Lagroua-Weill Hallé, en 1953. Pierre Simon rejoint, pour des réunions en Suisse - pays où il est à l'abri des condamnations - le groupe Littré, formé autour de 1954, par des gynécologues francs-maçons francophones. Ces derniers réfléchissent à la contraception, élaborent un concept philosophant sur la femme et projettent de développer dans leur pays respectif (France, Belgique, Hollande, Suisse) des mouvements pour le contrôle des naissances. Un rapport est présenté l'année suivante, en 1955, au congrès humaniste international de Genève, qui est à la base du premier projet de loi déposé à l'Assemblée nationale, réclamant l'abolition de la loi de 1920. Parallèlement, le docteur Lagroua-Weill Hallé s'adresse à l'académie des sciences morales et politiques, dans une communication, que le journal *Le Monde* reprend, et qui dénonce les dangers de l'application de cette loi. Le débat est ainsi lancé. Les radicaux puis les socialistes déposent des textes de loi sur le contrôle des naissances et la libéralisation de la loi de 1920, à l'assemblée. En 1956, accompagnée d'Evelyne Sullerot, Marie-Andrée Lagroua-Weill Hallé fonde l'association La maternité heureuse. Autour d'elles, Anne-Marie Dourlen-Rollier, qui apporte au mouvement son savoir juridique, Catherine Valabrègue et Yvonne Dornès, qui s'occupe du bulletin publié à partir d'octobre, rallient le mouvement. La maternité heureuse, régie par la loi 1901, se pose en véritable association et dépose ses statuts. Il s'agit, en premier lieu, d'étudier les problèmes de la maternité, de la natalité et de leurs répercussions familiales, sociales et nationales. Ensuite, l'association a pour but de mener la recherche des informations scientifiques françaises et étrangères sur ces problèmes et l'étude de tous ceux qui peuvent améliorer les conditions de la maternité et de la naissance. Enfin, elle assure la poursuite d'une action d'information et d'éducation générale et sanitaire. Pour Pierre Simon, l'association manque alors d'outil pensant et de structure qu'il pense pouvoir lui apporter par le biais de son éducation maçonnique. De 1956 à 1961, la

Maternité heureuse mène une action sur deux plans : l'information médicale et la formation clandestine des médecins, à Paris pour la théorie, à Londres pour la pratique, d'une part, et l'information générale par le biais de conférences dans les grandes villes de France, d'autre part. Dès 1963, un bulletin paraît régulièrement, mais sa publication s'arrête en 1973 (date à laquelle le Planning, en prenant position en faveur de la campagne sur l'avortement, s'est vu retirer ses subventions). En 1958, l'association devient Mouvement français pour le planning familial (MFPPF) et s'affilie à l'association internationale pour la parenté responsable (International planified parenthood federation ou IPPF), organisme privé, fondé en 1952, incorporé aux Nations Unies, pour promouvoir la planification familiale dans le monde. Ses réunions se tiennent à New York et regroupent la quasi totalité des associations de planning familial dans le monde. Il est principalement financé par les grandes fondations américaines et donc marqué de leur influence. Pour s'informer sur la contraception, Pierre Simon a voyagé : en 1957, il est invité en Chine continentale, où il se rend par des moyens détournés, afin d'étudier l'implantation du contrôle des naissances par le gouvernement chinois, et les méthodes de sensibilisation de la population. C'est alors l'époque des « Cent Fleurs » durant laquelle le régime de Pékin a institué une nouvelle politique de contrôle des naissances, en raison de la conjoncture démographique. Campagne d'affiches, grand rassemblement à Pékin où le cinéma sert à l'éducation, planches coloriées explicatives diffusées aux paysans, tous les moyens sont utilisés pour figurer et éduquer aux techniques anciennes de contraception, dites d'occlusion (diaphragmes, préservatif). Il faudra attendre les médecins « aux pieds nus » pour assister au développement de la pilule en Chine. Pierre Simon observe et rapporte dans ses bagages des planches explicatives.

Toutes ses recherches bénéficieront au Mouvement français pour le planning familial. Les premiers centres de planification s'ouvrent en 1961. Contre l'hostilité de l'Ordre des médecins, les médecins du planning se regroupe en un collège médical, présidé par Pierre Simon, afin d'étudier le contrôle de la fertilité et la lutte contre l'avortement. Son activité est intense comme l'attestent les bulletins adressés tous les trimestres aux adhérents. Le groupe rassemble des médecins mais aussi des professionnels du droit, qu'ils soient juifs, protestants, laïcs et pour quelques-uns catholiques. L'hostilité de l'Ordre des médecins est toujours aussi virulente, obligeant le Collège des médecins du Planning familial à s'organiser seul et à trouver des subterfuges pour fournir des contraceptifs aux patientes, tout en évitant les condamnations. 1962 marque l'année du premier congrès national du MFPPF et jusqu'à 1965, le mouvement s'amplifie : les centres s'ouvrent un peu partout sur le territoire national et diffusent des diaphragmes, des capes, des produits spermicides, importés la plupart du temps d'Angleterre. Le parti communiste et l'Eglise catholique forment aussi des bastions de résistance et le premier prêtre à rejoindre le MFPPF est l'abbé Marc Oraison. Il faut dès lors souligner le rôle joué par la franc-maçonnerie dans le mouvement pour le Planning familial. Elle assure la réflexion mais aussi le maillage sur le territoire français des centres de planification. En effet, une fraternelle maçonnique, dédiée au Planning familial, se consolide en France en 1965, avec Pierre Simon et Yvonne Dornès entre autres. Ses assemblées sont prévues pour se dérouler la veille de celles du MFPPF. Les loges présentes dans les villes de province deviennent très souvent les épices des noyaux des centres de planification, qui s'ouvrent un peu partout. En outre-mer, où les loges sont particulièrement actives, le phénomène est identique. Contre les attaques catholiques, politiques et de l'Ordre des médecins, il faut trouver des relais.

1963 marque une étape dans l'histoire de la contraception en France. Pierre Simon est l'unique représentant de l'Europe continentale, au Congrès mondial des spécialistes de la

contraception, qui se tient à Singapour. Il en revient avec la spirale de Margulies, du nom du gynécologue new-yorkais qui l'a mise au point. Il s'agit du premier dispositif intra-utérin à passer les frontières françaises et que Pierre Simon présente aussitôt lors d'une conférence de presse puis devant le Collège des médecins du Planning, en dépit du risque d'emprisonnement. Le terme de « stérilet » est inventé afin de présenter l'objet, la traduction de l'expression anglo-saxonne (intra-uterine contraceptive device) étant impossible. Margulies lui en fait parvenir régulièrement par courrier, ainsi qu'un médecin du Maroc, dont le plastique des dispositifs intra-utérins est de moins bonne qualité. Pierre Simon en offre au Planning familial. Le moment fort qui signe l'acte de naissance du stérilet en France est l'article publié en 1965, dans le *Bulletin de la Fédération de gynécologie obstétrique*, « Vers la suppression de l'avortement thérapeutique et de la ligature des trompes : le stérilet ». Il faut, en effet, pour officialiser les choses en médecine, publier pour l'Académie de Médecine, et ainsi faire accepter une pratique dans le monde médical français. Mais afin de renforcer ses soutiens, il fait venir en France le spécialiste mondial de la contraception, le professeur Allan Gutmacher, médecin-chef d'une maternité universitaire de New-York. La presse médicale mais aussi la presse d'information sont invitées. *Le Monde* devient, par le biais de sa journaliste spécialiste des questions médicales, Claudine Escoffier-Lambiotte, une tribune de premier choix pour sensibiliser l'opinion. Mais avant que le stérilet ne soit mis au point et la pilule disponible, il faut former les médecins à l'usage des capes et diaphragmes que des militants rapportent clandestinement de Londres. Une table de gynécologie installée au lieu de rencontre des militants du MFPPF, accueillie, avec l'assentiment de la Préfecture de police, des mannequins volontaires et bientôt des prostituées, qui livrent leur corps à l'instruction des praticiens. De 1955 à 1962, six cents médecins sont formés dans la clandestinité et avec des moyens dérisoires. En 1968, Pierre Simon publie *Le Précis de contraception*, premier livre officiel pour le monde médical, en France, édité par la maison d'édition catholique, Masson, référence pour les ouvrages de médecine. En 1965, le deuxième congrès du MFPPF est présidé par les professeurs Monod, Lwoff et Jacob, tous trois lauréats du Prix Nobel.

Mais l'action de Pierre Simon, dans le domaine de la planification ne peut être réduite au MFPPF. En effet, il se voit confier de nombreuses missions de planification qui le conduisent d'un endroit à l'autre du globe pour y ouvrir des centres. C'est ainsi qu'il se rend par deux fois en Malaisie pour des observations et que le gouvernement français le dépêche pour aller ouvrir des centres en outre-mer, et notamment en Polynésie Française. Il effectue aussi une mission à la Réunion. De 1959 à 1969, il est représentant de la France pour la région Europe-Afrique-Proche-Orient à l'International Planned Parenthood Federation. De même, il est le correspondant français du Population Council, organisation internationale, non gouvernementale et à but non lucratif qui réalise des recherches biomédicales, de sciences sociales et de santé publique, et dont le rôle est surtout prégnant dans les pays d'Afrique. Nommé par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), il se rend entre 1971 et 1974 en Tunisie où un premier programme de planification a été lancé avant d'échouer faute d'argent, sans doute dispersé frauduleusement. La deuxième tentative est prise en main par la banque mondiale qui nomme Pierre Simon pour cinq ans. De son bureau au ministère tunisien de la santé, il va participer à l'implantation complète en Tunisie de la planification. Il travaille de concert avec la Seretes, organisme chargé des infrastructures. Les anesthésies ne sont pas pratiquées en Tunisie, obligeant le médecin à procéder autrement. Il se rend alors à Baltimore, au Johns Hopkins medicine hospital, école médicale où il apprend à réaliser des coelioscopies sans anesthésie. Grand voyageur pour la planification, il se rend dans les laboratoires de recherche où il est invité à faire des

conférences non seulement en tant que gynécologue mais aussi comme moraliste et spécialiste des religions, qui pratique à la fois l'hébreu, le grec et le latin. Pierre Simon assiste ainsi à la naissance du laboratoire Théramex, qui se spécialise très vite dans le domaine de la contraception jusqu'à son rachat par le laboratoire Merck, et à celle du laboratoire hollandais Organon, pour lequel il devient expert. Tous les cinq ans environ, il est l'hôte des Entretiens de Bichat, événement majeur pour le monde de la médecine et des scientifiques en général, où des médicaments sont présentés et des thérapeutiques officialisées. Ces interventions dans le domaine de la planification à une échelle internationale sont d'autant plus distinctes du MFPP, qu'il les pratique sur une période plus longue dans le temps.

Pierre Simon quitte le MFPP en 1969, dans un contexte difficile pour le Planning familial. En effet, avec la diffusion de contraceptifs en pharmacie, depuis la loi Neuwirth, le MFPP enregistre moins d'adhésions donc moins de cotisations. D'autre part, il essuie le refus d'un financement public, aggravant la situation financière. Surtout, l'influence des mouvements des femmes suite à mai 1968, la politisation de la sexualité liée aux pratiques de l'extrême-gauche et l'attente des décrets Neuwirth jusqu'à 1971, font éclater les tensions. Les féministes contestent le pouvoir hiérarchique et envahissant des médecins : le MFPP se définit comme un mouvement de militants et souhaite « dé-médicaliser » la sexualité pour une prise en charge plus personnelle. Il s'agit d'éviter un nouveau type de domination sociale qui serait fondée sur l'autorité de spécialistes médecins, psychologues, sexologues...Le mouvement a désormais une orientation féministe très marquée. Les rapports entre les féministes du MLF et Pierre Simon sont mauvais. A deux reprises, le docteur est pris à parti par des militantes, comme ce jour où durant une conférence intitulée « la femme et la démographie », des militantes envahissent l'amphithéâtre de l'Institut d'Etudes politiques.

Jusqu'à cette date, d'un point de vue politique, les soutiens politiques du MFPP ne sont pas nombreux. La droite parlementaire est catholique et romaine, tenue en main par le Mouvement Républicain Populaire, et la gauche est dominée par les communistes, pour lesquels la contraception est bourgeoise. L'engagement politique est, pour Pierre Simon, essentiel : il a choisi d'être médecin mais pas seulement médecin. En 1951, il cofonde avec Charles Hernu, le Club des Jacobins et en 1953, attiré par la personnalité de Pierre Mendès France, il s'inscrit au parti radical, qui compte parmi ses membres nombre de francs-maçons. Il lui apparaît alors comme le seul parti libre de tout système de pression, qui revendique de bâtir la société en fonction des avancées de la science, dans une préoccupation humaniste et laïque et plaçant l'individu au centre. Il quitte le Parti radical, le jour où Mendès France en est exclu, et rejoint le parti socialiste autonome où il restera pendant deux années. D'ailleurs, les sections PSU et SFIO, permettront au même titre que les loges maçonniques, d'accueillir les militants du MFPP, qui animent des conférences, prélude à la fondation dans les grandes villes des centres de planification. Pierre Simon est, en effet, conscient que pour accéder à l'autonomisation de la personne, la légitimation politique est essentielle et qu'il faut pour l'heure faire front face à la « conjuration des extrêmes » à l'Assemblée, où les propositions de lois en faveur de la contraception sont refusées. 1967 marque son retour au Parti radical, associé à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, et un militantisme politique d'un nouvel ordre, puisqu'il est candidat à la députation dans la circonscription du Val d'Oise. Il sera battu par le candidat UDR. Cette même année est celle qui verra se concrétiser un des combats du MFPP : la légalisation de la contraception. La France accuse en ce domaine un retard considérable concurremment à ses voisins européens. Néanmoins, en 1965, lors de la campagne présidentielle, la contraception est devenue politique et est

passée au premier plan dans le discours de Nevers, temps fort de la campagne de François Mitterrand. Ce dernier a fait de l'abrogation de la loi de 1920 son cheval de bataille. Une commission d'étude sur le thème du contrôle des naissances s'est mise en place. Finalement, Mitterrand est battu mais ses soutiens, au rang desquels on compte Pierre Simon n'en démordent pas et font pression auprès de Lucien Neuwirth, député gaulliste, proche du Général et qui accepte d'assumer la proposition de loi sur la contraception. En effet, en 1966, une commission parlementaire, à laquelle le docteur Simon participe, est mise en place et plusieurs groupes parlementaires déposent plusieurs projets dont celui de M. Neuwirth. Les réflexions menées dans la « commission Neuwirth », animée par Pierre Simon, sont nourries de son livre, *Le contrôle des naissances : histoire, philosophie, morale*, édité en 1966 par Payot, maison suisse à laquelle on fait appel pour contourner les interdits français. Un film sort également, offrant une autre forme de propagande pour faire avancer la cause. Mais la réponse de l'Eglise catholique est sans appel : le Pape rédige son encyclique *Humanae vitae* qui condamne ces évolutions. Qu'à cela ne tienne, le texte, qui élabore une nouvelle morale pour la société française, est voté, même s'il faut attendre cinq ans pour que les décrets d'application, ordinairement publiés dans les six mois, paraissent, déclenchant la colère du MFPF. Mme Lagroua-Weill Hallé quitte alors le mouvement, estimant que sa tâche est accomplie. Mais l'oeuvre législative de Pierre Simon ne s'arrête pas là. Membre du Commissariat au Plan de 1967 à 1969, il appartient à la commission « Population-Démographie » présidée par Pierre Laroque, dans le cadre du V^e plan. Pierre Simon rédige alors des articles relatifs aux questions démographiques, qui sont en pleine évolution avec les arrivées d'immigrés sur le sol français. Il essaie d'introduire par le biais de Pierre Laroque le concept de limitation des naissances. Un projet de loi est déposé au ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale, Robert Boulin, qui fait entrer le docteur Simon dans son cabinet, en 1969. Le vent qui souffle au gouvernement est celui de l'ouverture sur la gauche et justifie ainsi l'entrée, au titre de conseiller technique au cabinet du ministre, du radical qu'est alors Pierre Simon, parallèlement à sa nomination comme expert national clinicien du ministère de la Santé. Dans les premiers temps, il est le seul médecin présent au ministère. Il y restera jusqu'en 1979, sous Robert Boulin (1969-1972), Michel Poniowski (1973-1974) et Simone Veil (1974-1979). Il travaille sur des projets de loi, notamment celle de 1975 relative à la libéralisation de l'avortement et il fonde l'IFRES (Institut de formation, de recherche et d'études sur la sexualité et la planification familiale), suite à la promulgation de la loi qui porte le même nom.

En effet, la notoriété de Pierre Simon en matière de sexualité n'est pas discutable. Il est l'auteur du *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, connu aujourd'hui sous son nom. L'histoire de ce rapport remonte à 1968, au lendemain des événements de mai et de la création de mouvements pour la libération sexuelle, lorsque le Planning prend conscience que la France est sclérosée et que le moyen de faire bouger les choses et les esprits serait la parution d'une enquête. Cette dernière permettrait de répondre à la nécessité de cerner les normes de la sexualité occidentale. Pierre Simon, entouré de deux cents collaborateurs, tant sociologues que médecins ou statisticiens, s'attèle à ce projet, en référence aux rapports américains qui remontent, eux, aux années cinquante. Mais de tels rapports, notamment celui de Kinsey, n'inspirent qu'en partie les rédacteurs français, dont la tâche n'est pas uniquement de dresser un état affectif de la population sans visée politique. En revanche, tel que le souligne Pierre Simon, on doit aux Etats-Unis une stratégie de sociologie politique, celle dite de « récupération », à la manière du Président Kennedy. Le principe en est simple : il consiste à faire absorber par l'idéologie dominante des schémas issus de la contre-culture. En d'autres termes, il s'agit, pour le

gouvernement Chaban-Delmas, qui par ailleurs promeut une nouvelle société, de récupérer l'humeur contestataire qui est dans la rue en 1968, afin de faire évoluer la société. On crée ainsi une révolution silencieuse qui évite les tensions sociales. Pour l'heure, ce rapport aboutira à ses fins si la préface est signée du ministre Boulin, ce qui sera chose faite pour sa publication, en 1972. La rédaction s'apparente à une véritable entreprise nécessitant le financement de mécènes, car la République ne donne rien. Pierre Laroque y apporte sa contribution, tout comme l'IFOP, qui construit les échantillons. Un questionnaire est réalisé pour sonder les Français le mieux possible, en évitant de les choquer mais tout en les contraignant à dire la vérité. Une partie de l'enquête, celle portant sur les moeurs et les caractéristiques individuelles se fait sur entretien direct avec les Français interrogés, une seconde partie portant sur les activités sexuelles devant être remplie par l'interrogé seul, loin du regard de l'enquêteur. 170 enquêteurs sont formés pour interroger 2600 personnes selon la pratique de l'échantillonnage représentatif de la société. Il s'agit de mettre en débat, dans l'opinion, des questions aussi diverses que les positions et la pratique sexuelles, la masturbation ou l'homosexualité dans une société qui refuse d'en discuter. Au total, ce sont plus de mille pages qui dressent un tableau des comportements et des idées des Français et des Françaises et qui ont le mérite de rendre visibles, sans aucun jugement moral, les homosexuels dans la société. Il s'agit de la première enquête nationale sur les comportements sexuels qui répond à une demande institutionnelle et qui résulte d'un travail, certes scientifique, mais aussi humain.

Effet ou conséquence du *Rapport Simon*, en 1972, des établissements officiels d'information et de consultation ou de conseils conjugaux, ayant donc les mêmes activités que ceux du MFPF, ouvrent leurs portes. La circulaire Fontanet encadre l'éducation sexuelle à l'école et, en 1974, le ministre de la Santé instaure le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, dont la commission « Recherche » est présidée par Pierre Simon. En quelque sorte, ce conseil représente l'ultime aboutissement de la loi de 1967 pour promouvoir l'information des Français en ce domaine. La sexualité est entrée dans le débat public et permet d'officialiser tous les thèmes de la contestation des années soixante-dix. Dorénavant, il faut, selon les termes de Pierre Simon, déculpabiliser le sexe et ses plaisirs puisque la vie sexuelle relève de la culture et qu'elle peut être arrachée des ténèbres, dans lesquelles on voulait la maintenir. L'impératif devient de vivre pleinement, aidé par une médecine qui supprime la douleur et peut également conduire au plaisir, et le *Rapport Simon* contribue à donner des clés d'accès au bonheur. Son succès est tel que les universités américaines se montrent intéressées par la méthode employée pour le sondage. Sa portée fait l'effet d'une révolution en proclamant que tout acte sexuel procède de la rencontre du physiologique, du psychologique et du sociologique à la fois et contribue à faire admettre qu'il faut ériger en discipline les techniques médicales traitant du rapport sexuel et de sa pathologie.

La sexologie vient de naître en France et son premier expert est Pierre Simon, qui sera, par ailleurs, vice-président de la Société française de sexologie clinique. En 1975, il est nommé expert près la Cour d'Appel en gynécologie, obstétrique, contraception et sexualité. On lui confie l'organisation du premier congrès international de sexologie en France.

Le succès et l'expérience reconnus à Pierre Simon et ses collaborateurs dans la voie du changement de la société vont permettre de mener la bataille pour l'avortement. L'objectif est de libérer la législation qui fait de l'avortement un délit, provoquant une multitude d'actes clandestins. Cette législation n'autorise l'avortement thérapeutique que

s'il n'y a pas d'autre solution pour sauver la mère et avec l'accord de trois médecins, dont un expert près les tribunaux. L'Association nationale pour l'étude de l'avortement (ANEA) est fondée dès 1969 par Anne-Marie Dourlen-Rollier, Raoul Palmer, les docteurs Jean Dalsace, Pierre Simon et bien d'autres. Ses objectifs affichés sont l'étude des problèmes relatifs à l'avortement, la publication de toutes les informations utiles sur ces problèmes, en France comme à l'étranger, mais aussi d'entreprendre des recherches pour connaître les réalités de l'avortement et d'étudier tous les moyens légaux pour promouvoir la modification de la législation en vigueur. La nouvelle association met le législateur devant le fait accompli dans la mesure où quelques médecins pratiquent des interruptions de grossesse, tout en déposant les dossiers des patientes chez des huissiers, pour prévenir d'éventuelles poursuites judiciaires. Le ministre Boulin accepte de se pencher sur le dossier et confie au docteur Simon la direction d'une commission d'études du problème de l'avortement. Il le charge également de suivre la proposition de loi du député Claude Peyret. Pierre Simon rassemble des professeurs, des médecins, des chefs de service de toutes tendances politiques et entre en contact avec des théologiens (le pasteur Dumas, le père Pohier), favorisant un dialogue avec les religions comme il les aime tant. La proposition de loi qui va en découler fait, selon la procédure habituelle, l'objet d'une lettre du ministre adressée au Premier ministre, soulignant les problèmes de fond et de procédures parlementaires posés par la proposition Peyret. Mais le cabinet s'effondre, le ministre décède et son successeur, Jean Foyer, refuse d'oeuvrer en faveur de l'avortement. Michel Poniatowski reprend le projet mais le Président Pompidou décède et c'est finalement sous Simone Veil qu'une issue est trouvée. Certains croient à un complot franc-maçon tant on sait le rôle joué par ces derniers dans le combat pour la contraception et il n'est pas faux de dire que la fraternelle parlementaire a, à nouveau, orienté le débat. Le texte est accepté grâce au vote dit « non-partisan », qui consiste à voter selon ses convictions profondes en dehors de l'idéologie du parti politique. La question de l'avortement est finalement réglée, du moins en ce qui concerne la législation, en cinq ans, alors qu'il a fallu quinze années pour traiter la contraception. L'avortement, après l'accouchement sans douleur, la contraception et la sexualité, est une nouvelle étape vers l'autonomisation des femmes tout en promouvant le principe intangible de respect des vies humaines.

La stérilité, à son tour, ne pouvait pas être laissée de côté par le docteur, désarmé face au constat d'un phénomène qui touche 12% des couples. Jusqu'ici, seule la femme était considérée comme stérile, l'homme ne pouvait pas être à l'origine de cette incapacité de donner la vie. Maîtrisant les mécanismes ovulatoires féminins, le médecin doit aussi pouvoir maîtriser la fertilité masculine. Pour les couples infertiles, l'insémination artificielle représente une solution autant qu'elle induit un bouleversement dans la mesure où elle permet de procréer sans acte sexuel. Pierre Simon intervient dans le développement d'un centre de la fertilité pilote en matière de « banque du sperme ». Mais parallèlement aux évolutions scientifiques, notamment génétiques, les problèmes éthiques se posent avec de plus en plus d'acuité. À commencer par les médecins eux-mêmes qui mettent en garde contre les avancées de ce qu'on appelle dorénavant les « manipulations génétiques ». Les lois doivent au mieux encadrer les pratiques, c'est pourquoi Pierre Simon est associé à la proposition de loi relative à l'insémination artificielle, du sénateur Henri Caillavet en 1979. Il est cependant à noter que, en ce qui concerne la procréation médicalement assistée, Pierre Simon n'a pas publié d'articles scientifiques.

La réflexion concernant la redéfinition du concept de vie s'achève logiquement, avec le combat pour le droit de mourir dans la dignité pour lequel Pierre Simon cofonde

l'association du même nom (ADMD), dans les années quatre-vingt. Il n'ira pas plus loin tant le sujet est délicat et ses résonances lui échappent. Les associations ont toujours été un moyen utilisé, par le docteur Simon et ses confrères, comme une instance qui permettait de rassembler des individus animés des mêmes ambitions pour favoriser l'étude d'un thème d'intérêt public, son entrée dans le débat public et politique à une heure où les partis politiques semblent inaptes à le faire. En dehors de toutes les associations précédemment citées, Pierre Simon a participé, avec Henri Caillavet qui la préside, à la fondation de l'association Euro Mater, autour du docteur marseillais, Sacha Geller, en 1986. Cette association tente de faire avancer la cause des mères porteuses, sur laquelle la France fait blocage, contrairement aux Etats-Unis, par exemple. Pierre Simon est alors secrétaire d'Euro Mater, dont le but affiché est d'harmoniser les législations des différents Etats de la Communauté européenne dans le domaine de la procréation artificielle en général et du prêt d'utérus en particulier.

Ce renouvellement de la définition de la vie que Pierre Simon veut promouvoir, lui vient de son engagement dans la franc-maçonnerie. Il faut mentionner à ce titre, le rôle qu'il y a joué. De 1969 à 1971 et à nouveau, de 1973 à 1975, il est élu Grand Maître de la Grande Loge de France. Son oeuvre essentielle est le rapprochement entre l'Eglise et la franc-maçonnerie, longtemps ennemies. Il a rencontré de multiples théologiens, ce qui lui permet d'acquérir une solide expérience dans le domaine religieux. Cette connaissance du monde de la religion l'aide évidemment dans son travail législatif pour lequel il entre aussi en contact avec des théologiens. Lors du Concile Vatican II, il se rend au Canada, afin d'aider les religieux à définir des concepts. En 1997, il publie un livre, intitulé *La franc-maçonnerie*, qui propose sa vision d'un milieu méconnu de l'opinion publique.

Ainsi, le militantisme de Pierre Simon prend forme dans son activité professionnelle, particulièrement en tant que chef du département d'orthogénie de l'hôpital Boucicaut², associative, mais aussi dans le monde politique. Il explique à la fin de son ouvrage, quasiment autobiographique, paru en 1979, qu'il existe une complémentarité essentielle entre « l'action philosophico-politique et l'action technico-scientifique ». La médecine du XX^e siècle a en effet évolué, s'émancipant des interdits religieux. Elle peut désormais construire la vie et donc prendre part à sa définition. Cette dernière impliquant des conséquences socio-politiques, les juristes, les politiques et les religieux doivent intervenir aux côtés des scientifiques dans le débat. A l'écoute de la demande sociale, il s'est battu pour la contraception, pour sa dissociation d'avec la sexualité, ainsi que pour l'avortement, à la fois sur les plans scientifique, philosophique et législatif pour renouveler la définition de la vie vers la conquête de l'autonomie et de la liberté. Il est difficile d'être complet lorsque l'on évoque Pierre Simon tant son action est riche. Il faudrait ainsi ajouter qu'il a également travaillé au sein de la commission des contraceptifs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et dans un registre un peu différent, il a été médecin conseil de l'Electricité générale de France (EDF) et fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies, en 1959. Il s'est fait élire, en 1970, au Comité mondial de la reproduction humaine, sous l'égide de la Fédération internationale de gynécologie-obstétrique et à la Société de gynécologie et d'obstétrique de Paris. Ce dernier élément est d'autant plus notable qu'il s'agit de la société officielle où il a présenté le stérilet, passage obligé pour être reconnu. Il est également membre de la Société des gens de lettres, en tant que secrétaire général du Conseil médical. Parmi ses titres honorifiques, il convient de mentionner qu'il est chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, en 1972, et

2 Aujourd'hui, hôpital Pampidou.

commandeur dans l'Ordre national du Dahomey. En 1981, il s'est vu remettre le Prix MEDEC de l'humanisme médical, ainsi que le Prix Santé, deux ans plus tard. Dernière reconnaissance en date dans le domaine médical, la création d'un Prix Ethique et Société qui porte son nom, et qui a vu le jour en 2006, rassemblant une vingtaine d'universitaires autour de sa personne. Enfin, de son mariage est née une fille, Perrine, aujourd'hui historienne, avec qui il a parfois travaillé à la rédaction d'articles.

Dates de constitution : Dès les années cinquante, soit au commencement de sa carrière, le producteur rassemble des documents et les conserve.

Historique de la conservation : Le fonds a été conservé au domicile parisien du producteur. Son appartement personnel et son cabinet étant dans le même immeuble, les archives ont toujours été conservées en un lieu et n'ont subi que des déplacements limités (d'un étage à l'autre). Toutefois, le producteur a entreposé certaines boîtes dans une propriété qu'il possède dans l'Oise. Ainsi, au moment de la collecte, que l'association Archives du Féminisme a assurée de 2005 à 2006, l'ordre originel du fonds a pu être bouleversé, lors de la mise en boîtes et en sacs. Le choix que le producteur a lui-même opéré entre ce qu'il allait donner et ce qu'il allait conserver est également cause de ce bouleversement. Ni le respect interne ni le respect de l'intégrité du fonds ne peuvent être ainsi garantis. Il en résulte, pour le moment, un fonds assez lacunaire qui pourra être complété lors de dons ultérieurs. Notons également que le fonds Pierre Simon ne sera jamais complet car le producteur a décidé de donner une partie de ses papiers au Centre des Archives du Féminisme, une autre à la Grande Loge de France et d'en conserver une dernière. Enfin, signalons que Pierre Simon, au moment de la mise en boîtes de ses archives, a ajouté des notes, sur des papiers qu'il a en général agrafés aux documents, pour préciser des éléments de contexte ou souligner certaines de ses actions qu'il lui semblait essentiel de mettre en valeur. Ses notes ont été utilisées et conservées telles qu'elles dans le but de servir aux lecteurs et de faciliter leur compréhension des documents et des faits. Par ailleurs, elles donnent une idée de la manière dont le producteur se représente ses archives et de la mémoire qu'il souhaite laisser de ses actions.

Modalités d'entrée : Le fonds a fait l'objet d'un don du Dr Pierre Simon, le 13 décembre 2005, à l'association Archives du Féminisme. Cette dernière a procédé à un dépôt à la bibliothèque universitaire de l'université d'Angers, dans le cadre du Centre des Archives du Féminisme (CAF), en février 2006.

ZONE DU CONTENU

Présentation du contenu : Ce fonds rend compte du combat mené durant toute sa carrière, par Pierre Simon, pour la planification familiale, en France, mais également à un niveau international et notamment dans les pays dits du Tiers-Monde des années 70 (Chine, Malaisie). Il permet d'appréhender toutes les facettes de son militantisme pour faire évoluer la société et la politique françaises, sur des sujets sensibles, tels que la contraception et la sexualité, dans la France de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Neuf parties permettent de dégager les principales activités du producteur : gynécologie-obstétrique (17 AF 3-19), Planning familial (17 AF 20-23), missions de représentation (17 AF 24-26), mais aussi travail au sein du gouvernement (17 AF 27-31), activités politiques (17 AF 32) et associatives (17 AF 33), participation à des réunions scientifiques (17 AF 34-38), rédaction d'articles et d'ouvrages (17 AF 39-42). À cela, il faut ajouter une rubrique consacrée à des papiers personnels (17 AF 1-2) qui permettent d'appréhender l'homme, d'une part dans l'image qu'il donne de lui-même (à travers les

cartes postales photographiques de ses propriétés), et d'autre part dans le rayonnement social dont il fait preuve, au regard de ses relations amicales. Ces dernières sont d'ailleurs très liées au mouvement du Planning familial, eu égard aux auteurs des pièces de correspondance conservées. Une partie du plan de classement est dédiée aux objets (17 AF 43-78) qui, pour des raisons matérielles de conservation, ont été rangés et décrits à part, mais parmi lesquels on retrouve les thèmes précédemment énoncés. Leurs doubles, nombreux, ont volontairement été conservés et font l'objet d'une onzième et dernière partie (17 AF 79-89).

Concernant sa carrière de gynécologue obstétricien, il est bon de noter qu'en tant que docteur spécialiste de ces questions, Pierre Simon mène des recherches médicales, dont le Mouvement français pour le planning familial bénéficiera par la suite. Au cours de ses recherches, il constitue des dossiers documentaires, dont le caractère médical est prégnant mais cependant pas unique. Un certain nombre de coupures de presse montre que le producteur était également sensible aux discours de l'opinion. Ainsi, Pierre Simon s'informe, par exemple, sur les réactions des religions face aux évolutions de la société ainsi que sur les problématiques relatives à la bioéthique, que ses recherches médicales soulèvent. Les articles du *Monde* occupent une place importante, en raison des contacts dont Pierre Simon bénéficie parmi les journalistes. Par ailleurs, les dossiers documentaires renferment des revues médicales et des bulletins de l'IPPF et du Population Council, organismes auprès desquels Pierre Simon était le référé français. Le dossier documentaire relatif à la contraception intra-utérine se compose notamment des tous premiers stérilets mis au point, dont un s'avère être un prototype (17 AF 48), et que Pierre Simon faisait importer de l'étranger, ne pouvant s'en procurer en France. Leur rassemblement en un même fonds, qui plus est un fonds privé, est probablement un cas unique en France. Notons qu'il manque le modèle de stérilet SAF-T-COIL, dont une enveloppe mentionnait le nom mais qui était malheureusement vide. Le modèle dalkon shield est à souligner (17 AF 54-55), dans la mesure où il a fait l'objet d'un célèbre procès aux États-Unis. Pour des raisons de conservation optimale, les contraceptifs ont été débarrassés de leur emballage plastique pour être mis en mousse. Mais les étiquettes de l'emballage, lorsqu'elles contenaient une information, ont été conservées. D'autre part, les pièces de correspondance, disséminées dans ces dossiers documentaires, attestent des relations existantes entre le producteur et des structures essentielles dans le domaine de la contraception à une échelle mondiale. On peut citer, par exemple, The Pathfinder fund, un fond étatsunien qui finance des programmes de recherche sur la contraception. On peut également mentionner The Johns Hopkins university, université médicale de Baltimore, reconnue internationalement, et dont le rôle dans la recherche et l'enseignement sur les programmes de planification familiale est essentiel dans les années soixante. On trouve ensuite, une sous-partie du plan de classement consacrée à un centre privé pour le traitement de la fertilité, que le producteur a créé et qui est une première dans une France peu en avance sur ces questions. Cependant, parmi les autres activités du Dr Simon, force est de constater que le fonds est pour le moment assez lacunaire. Une seule pièce atteste de sa qualité d'expert clinicien et seule une enquête prouve le rattachement du producteur à l'hôpital Boucicaut. En tant que chef du département d'orthogénie de cet hôpital, on peut, pour le moment, supposer que les archives sont conservées à l'AP-HP de Paris.

Une part importante du fonds témoigne de l'activité de Pierre Simon en faveur de la régulation des naissances au sein du Mouvement français pour le planning familial, qu'il a cofondé et dont le fonds recèle les premiers pas. Il convient surtout de mentionner l'existence des objets qui ont servi à enseigner aux médecins du collège du MFPP, les

techniques de contraception et les bases des actions de prévention auprès du public. Les capes cervicales et la plaquette de pilules sont d'une remarquable richesses. Les boîtes de conditionnement, dont il n'est pas certain qu'elles soient d'origine, ont été gardées car apportent une source d'information sur la manière de conserver à l'époque ces objets. Enfin soulignons l'existence du compas mesureur (17 AF 62), mis au point par Pierre Simon pour remplacer les anneaux de mesure (17 AF 59-60). En effet, la taille du diaphragme varie, pour chaque femme, en fonction de sa morphologie. Pour choisir le bon diamètre, il convient de calculer à l'aide d'anneaux de mesure les dimensions du col de l'utérus et de la cavité utérine. Le médecin insère donc un à un les anneaux jusqu'à trouver le meilleur diamètre, ce qui implique nombre de manipulations désagréables voire désobligeantes pour les femmes. Pierre Simon contribue donc à la mise au point d'un outil dont les branches sont insérées dans la cavité utérine et l'angle de leur écartement est lu immédiatement par un arc de cercle. Ainsi, une seule manipulation s'avère nécessaire. Néanmoins, qu'il s'agisse des documents papiers ou des objets, tout ce qui concerne le Planning accuse des lacunes importantes. La collection des publications du MFPP n'est pas complète et les documents concernant le fonctionnement même de l'association ne sont que très fragmentaires (que quelques comptes rendus de réunions, par exemple). Bien qu'il soit membre fondateur, le producteur ou bien n'a pas conservé les premiers documents concernant le MFPP ou bien, il n'en a pas encore fait don. On peut également imputer cette absence au fait que le MFPP à ses débuts, est une structure qui, malgré son existence légale, peine à se faire reconnaître publiquement et doit mener un certain nombre d'activités dans la clandestinité.

Mais l'action de Pierre Simon en matière de Planning familial dépasse le cadre institutionnel du MFPP : il a en effet représenté la France auprès d'organismes à un niveau international et on a fait appel à lui en qualité de spécialiste reconnu. C'est notamment lors d'un déplacement dans la Chine communiste, que le gynécologue a découvert les moyens très organisés d'une planification familiale propre à la République populaire de Mao. Les populations sont éduquées au moyen de planches illustrées et de panneaux explicatifs, où l'image tient le rôle principal pour toucher le plus grand nombre. Pierre Simon a rapporté en France ces « estampes » (17 AF 77) qui sont aujourd'hui d'une grande valeur, à la fois par leur caractère unique et le témoignage qu'elles apportent de la politique nataliste de la République populaire de Chine. De Malaisie également il rapporte des brochures (17 AF 25) distribuées aux populations. Il faut souligner la dimension « muséologique » de ces documents exceptionnels, témoins de la manière dont on enseignait la psychoprophylaxie anticonceptionnelle dans les pays pauvres d'Asie. Enfin un dossier (17 AF 26) regroupe les documents de la mission de Pierre Simon en Tunisie, pays où la planification familiale prend une orientation nouvelle en 1973. Le Dr Simon y est responsable de l'animation de l'action pilote de Bizerte (démonstration de techniques nouvelles, informations techniques sur des nouveaux procédés ou produits...).

Quant à son action au sein du gouvernement, la documentation et les notes préparatoires en vue du travail rédactionnel propre aux lois, historiquement fondamentales, de 1967 (sur la contraception) et de 1975 (sur l'avortement), sont d'un intérêt certain. De même, il faut mentionner le dossier de projet d'une chaire de gynécologie sociale installée à l'hôpital des Quinze-Vingt, à Paris, mais qui n'a jamais vu le jour, victime des aléas de changements gouvernementaux (chute du gouvernement Chaban-Delmas) et des revanches intra-gouvernementales. Une fois de plus les dossiers semblent incomplets, surtout en ce qui concerne l'IFRES, que Pierre Simon a mis sur pieds, ou le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation

familiale pour lequel il a présidé la commission « recherche ».

L'activité politique du gynécologue transparait au travers des affiches de sa campagne pour les élections législatives de 1967 et qui portent les projets, certes d'un parti, mais aussi d'un homme, pour changer la société. Son oeuvre de médecin est en effet indissociable de son engagement d'homme.

Quelques documents, de manière plus anecdotique, apportent des renseignements sur ses activités associatives. Pierre Simon, au fil de ses recherches et de ses combats, cofonde des associations pour faire avancer les causes qu'il défend.

Les dossiers de colloques auxquels il a participé, les articles et ouvrages qu'il a publiés sont regroupés dans des parties en fin de classement et qui permettent de mesurer la notoriété du spécialiste, appelé aux quatre coins du monde, et la richesse de son travail rédactionnel, qui fait de l'homme un savant qui diffuse sur une quarantaine d'années le fruit de ses découvertes.

Le fonds reflète le parcours de toute la vie d'un scientifique mais plus généralement, d'un homme qui, au travers de toutes formes d'engagements (scientifique, politique, associatif, littéraire), a oeuvré pour l'autonomie des femmes, dans une approche nouvelle de leur corps, en écrivant par la même occasion une page de l'histoire de la sexualité et de la contraception. Le lecteur pourra y trouver des sources sur le développement de la planification familiale en France et du MFPP et, plus globalement, sur l'évolution de la société française d'après-guerre, enserrée dans des tabous que la Science essaiera de lever, par le biais de la loi. Ce fonds offre une contribution possible au développement actuel de l'histoire des sexualités, tout en se posant dans la lignée de l'histoire des femmes. Il est à noter cependant le caractère très lacunaire de l'ensemble. Les notes manuscrites préparatoires aux recherches scientifiques, à la rédaction d'articles ou à la préparation de conférences restent globalement assez rares. De même sont les documents concernant le groupe Littré pour lequel nous n'avons peut-être que deux pièces (cf. les documents du Groupe Fraternel du Corps de Santé) qui n'évoquent même pas le contrôle des naissances. Une seule coupure de presse montre que Pierre Simon s'est penché un temps sur la question de l'euthanasie. Il a dirigé un certain nombre de thèses de doctorat en médecine qui ne sont pas toutes conservées dans le fonds. Si la mission de planification en Tunisie fait l'objet d'un dossier, il n'en est rien de ses missions en outre-mer (en Polynésie française notamment où Pierre Simon ouvre des centres de Planning familial) et à la Réunion (mission qui a fait l'objet d'un procès incriminant l'État français), les archives étant pour le moment encore conservées par le producteur. Enfin, les articles et ouvrages écrits de sa plume ainsi que toutes les conférences auxquelles il a participé, de près ou de loin, ne sont pas tous présents. Il en va de même pour les objets car, si la collection des stérilets semble assez bien représentée, le fonds ne comporte pas de diaphragmes ou de pessaire. Signalons également que suite à son voyage en URSS, Pierre Simon a rapporté des documents dont nous n'avons pas la trace dans le fonds. Malgré ses lacunes, la consultation du fonds Simon permet de mesurer l'étendue de l'action du producteur qui dépasse la contraception et l'avortement pour s'intéresser également aux problèmes de la fertilité et de la stérilité. La richesse du fonds doit donc être envisagée dans le cadre de la sexualité et du couple et non réduite à l'aspect de régulation des naissances.

Tris et éliminations : Les doubles et les exemplaires multiples ont été retirés du fonds et rendus à l'association Archives du féminisme. Leur métrage correspond à 0,45 ml. Il faut y ajouter quelques documents, sporadiques, probablement arrivés par erreur dans le fonds et qui n'apportaient absolument rien à la compréhension ni de l'homme ni de son

activité.

Accroissements : Possibilités de dépôts ultérieurs dont le métrage reste à préciser.

Classement : Les archives de Pierre Simon ont été classées selon les différentes activités qu'il a exercées et dont nous avons la trace dans le fonds qu'il a donné. Il aurait été néanmoins vain de vouloir classer les documents en fonction de toutes les attributions et tous les titres que le Dr Simon a eus, étant donné d'une part, leur nombre, et d'autre part, la multiplicité des fonctions qu'il a exercées conjointement.

Dès lors, ses principales activités ont été distinguées, lorsque c'était possible et pertinent, mais il convient de noter que certains articles auraient leur place dans plusieurs parties du plan de classement. En effet, les confusions sont nombreuses : bien souvent, on s'adresse au médecin alors qu'il intervient dans le cadre d'attributions plus précises et vice versa. Par exemple, pour clarifier l'ensemble et prenant appui sur le respect de l'ordre originel du fonds, tous les dossiers documentaires ont été rattachés à la partie concernant les recherches en gynécologie, même si ces dossiers ont pu être utilisés voire réutilisés dans le cadre d'une conférence, d'un projet de loi ou d'une association. En effet, c'est de toute manière en tant que docteur spécialiste en gynécologie qu'il mène une collecte d'informations sur un sujet qu'il traite. Ces dossiers documentaires, organisés par thèmes, ont été mis dans un ordre qui permet de suivre l'itinéraire de ses recherches, itinéraire fondamental pour qui veut comprendre le gynécologue. Ce parcours part de la contraception dans les années cinquante, pour finir sur les questions de procréation artificielle et de bioéthique, dans une logique qui ne doit rien au hasard.

La partie relative à ses papiers personnels a été constituée à partir de quelques documents épars dans le fonds et qui intéressait sa personne indépendamment de toutes ses fonctions ou plutôt riche de toutes ses attributions. Elle a été placée en tête de classement, par souci de logique.

Les parties suivantes reprennent ses activités, dans un ordre qui donne la priorité à son action fondamentale : le Planning familial, qui fait l'objet de la troisième grande partie. À l'intérieur de chacune de ces parties, les articles ont été classés, dans un ordre chronologique. Il peut paraître incongru d'avoir séparé le MFPP, qui est une association, du reste de l'activité associative du producteur. La justification en est que de l'action de Pierre Simon au sein du Planning familial, découle tout le reste : son action gouvernementale, politique puis associative. De plus, rappelons que le MFPP est ce qui justifie l'entrée du fonds Simon au CAF.

Les colloques, parce qu'ils transcendent les catégories précédentes, chronologiquement parlant et si on se réfère à ses fonctions, ont volontairement été placés à la suite des autres dossiers. Ce choix n'est pas arbitraire, il repose sur le principe du respect de l'ordre originel du fonds, le producteur ayant lui-même rangé tous ses documents relatifs aux réunions scientifiques ensemble.

Quant aux articles que Pierre Simon a co-écrits ou rédigés seul, ils ont eux-mêmes été regroupés dans un ordre chronologique, en fin de classement par ce même principe de respect de l'ordre primitif bien que quelques-uns se rattachent à une attribution précise. Mais par souci de cohérence, on les a logiquement réunis avec les autres publications afin de bien mettre en évidence l'abondance de l'activité rédactionnelle du producteur. Sous le vocable « articles », on entend, présentement, les écrits scientifiques de Pierre Simon ayant fait l'objet d'une publication voire éventuellement une communication faite dans un colloque mais publiée par la suite. Les discours préparés pour les conférences, symposia, journées d'études ne rentrent pas dans le champ des articles mais dans celui

des « réunions scientifiques ».

Enfin, les objets sont hiérarchisés par activité. Le parallèle peut donc aisément être établi, par le lecteur, avec les archives papiers.

En ce qui concerne la rédaction des analyses, le schéma le plus classique est le suivant :

cote Intitulé. - Objet, action : typologies.
Dates extrêmes

La typologie des dossiers documentaires (17 AF 3-14) ne vise pas à l'exhaustivité et seuls les documents remarquables sont signalés. Les éléments d'analyse traditionnels n'ayant pas toujours suffi, pour des raisons de clarté, quelques libertés dans la présentation des analyses de ces dossiers documentaires ont été prises. Le but est de concilier à la fois l'organisation des dossiers laissée par le producteur, dont on veut rendre compte, et la lisibilité pour le lecteur. Le schéma de rédaction est donc le suivant :

cotes (Description du dossier type) Objet, action : typologies.
Dates extrêmes

Dossier 1 Intitulé global. - 1^{er} thème (dates), 2^e thème (typologie remarquable)
(dates), 3^e thème (1960-1979).

Dossier 2 Thème. -Typologie remarquable (dates extrêmes).

En ce qui concerne les réunions scientifiques, l'analyse s'efforce de mentionner pour chacune l'intitulé exact, le lieu et la date.

Les objets ont tous été décrits sur le même modèle (librement inspiré des notices de description des objets des Musées de France) :

cote Nom de l'objet, modèle, matière et couleurs. Fabricant (pays). Dimensions en cm.
Description rapide de l'objet.
Date approximative

Des détails exceptionnels peuvent être ajoutés, comme la provenance de l'objet (17 AF 51). Les dimensions indiquées sont toujours les plus grandes. Les abréviations utilisées sont les suivantes :

D : diamètre

l : largeur

L : longueur

H : hauteur

P : profondeur

Un renvoi, en-dessous de l'analyse et en italique, est systématiquement fait vers l'article auprès duquel l'objet aurait dû être rangé. De même, tout objet intéressant un article est signalé à la fin de l'analyse de cet article, en italique, après la mention « voir cote de rangement ».

ZONE DES CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION

Statut Juridique : Archives privées.

Accessibilité : La communication de l'article 17 AF 6, qui contient des informations à caractère médical sur une patiente, est réservée jusqu'en 2117, en application de l'article L 213-2 du Code du Patrimoine (art.7 de la loi n° 79-18 du 3 janvier 1979). Pour le reste, Pierre Simon n'ayant pas formulé de restrictions à la communication de ses archives, cette dernière est libre.

Conditions de reproduction : La reproduction de documents conservés à la bibliothèque universitaire d'Angers donne lieu à la perception d'un droit de reproduction.

Langue des documents : La majeure partie des documents est en français. Cependant, il n'est pas rare de trouver des documents en anglais et quelques rares documents en italien, portugais, yougoslave, tchèque, chinois, malais, arabe et russe. Il s'agit la plupart du temps de tirés à part et de journaux spécialisés.

Caractéristiques matérielles : Les objets du fonds ont été photographiés. Ils sont donc disponibles à la consultation sous forme de vues numériques.

Instruments de recherche : on trouvera une fiche synthétique qui présente le fonds Pierre Simon, dans BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection Archives du féminisme, 2006.

ZONE DES SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Sources complémentaires dans le service d'archives : le don de Pierre Simon ne concerne pas uniquement ses archives mais également quelques livres de sa bibliothèque. Ces derniers n'ont pas fait l'objet d'un traitement dans le cadre du classement. Ils sont donc pour le moment non répertoriés et on estime leur métrage entre 2 et 3 ml. Le CAF dispose également de la bibliothèque et des archives de Suzanne Képès (8 AF), militante des premiers temps du MFPP devenue gynécologue. Un certain nombre de publications du MFPP y sont conservées. Le fonds Yvette Roudy (5 AF) peut éventuellement apporter des informations complémentaires quant à l'action militante au sein de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Sources complémentaires dans d'autres services d'archives :

- Le centre de documentation du Mouvement français pour le planning familial (4 square Irénée 75011 Paris, www.planning-familial.org) accueille le public après paiement d'un droit d'entrée. Il dispose d'un espace de consultation et de travail. L'accès est libre à la bibliothèque, aux dossiers de presse et aux revues françaises et internationales. On y trouve de la documentation relative aux femmes, à la sexualité, la contraception, l'avortement, la bioéthique, la procréation médicalement assistée...En plus des livres, des mémoires de fin de formation, des vidéos, on y rassemble la législation concernant tous les sujets d'intérêt du Planning ainsi que des archives audiovisuelles. Il est à noter que des archives y sont conservées mais leur accès est réservé au même titre que les affiches, c'est-à-dire qu'elles sont consultables sur demande. Cependant, les archives ne sont pas classées, à l'heure actuelle. Elles ont fait l'objet d'un récolement qui fait apparaître que la majorité des documents concerne le MFPP depuis les années soixante-dix, offrant ainsi une complémentarité avec le fonds Simon, doté de quelques documents sur les débuts du MFPP.

- La Grande Loge de France (8 rue Puteaux, 75017 Paris, www.gldf.org) renferme une

importante bibliothèque ainsi que des fonds d'archives que Pierre Simon devrait prochainement accroître en faisant don de ses papiers concernant la franc-maçonnerie. Sur le site internet, on peut lire le script d'une émission d'avril 2006, en lien avec les 50 ans du Planning familial, où Pierre Simon était l'invité de Marc Henry, de la Grande Loge.

- Le Centre des archives contemporaines (CAC) situé 2 rue des archives, 77300 Fontainebleau, conserve les archives versées par les administrations centrales de l'Etat. Il peut être intéressant de consulter les fonds du Commissariat général du Plan auprès duquel Pierre Simon a travaillé. A titre d'exemple, on peut retenir les versements n° 19920270 et n° 19930277 (dossiers de séances des commissions de 1962 à 1973). Il faut également consulter les versements du Ministère de la Santé publique, particulièrement ceux relatifs au Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale (versements n°19850019, 19810321, 19820630, 19930592, 19810498). Enfin, le CAC dispose des décrets nommant les chevaliers de l'Ordre national du Mérite et des dossiers des titulaires de la Légion d'Honneur postérieurs à 1954, mais les références sont à demander directement à la Grande Chancellerie de la légion d'Honneur, rue de Solférino, 75007 Paris. Les Documents Parlementaires de l'Assemblée Nationale pourront être consultés à profit, notamment le rapport fait sur la proposition de loi déposée par Lucien Neuwirth le 1er décembre 1966.

- Les archives de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris conservent les fonds des différents établissements où Pierre Simon a exercé. Ainsi, il peut être intéressant de s'y rendre afin de consulter les fonds des hôpitaux Bretonneau et Boucicaut, notamment en ce qui concerne les dossiers relatifs au personnel.

- L'Office Universitaire de Recherche Socialiste (l'OURS) possède le fonds de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste pour laquelle Pierre Simon s'est présenté aux élections législatives de 1967. Les dossiers concernés portent les cotes 2 APO 1 à 22.

Bibliographie :

INSTRUMENTS DE TRAVAIL

- Association des archivistes français et Direction des Archives de France, *Manuel d'archivistique*, Paris, Imprimerie nationale, 1970, 805 p.

- Association des archivistes français, *Abrégé d'archivistique*, Paris, 2007, 275 p.

- Direction des Archives de France, *La pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales, 1993, 630 p.

- Direction des Archives de France, *Les archives personnelles des scientifiques, classement et conservation*, Paris, Archives Nationales, 1995, 97 p.

- HILDESHEIMER Françoise, *Les archives privées, le traitement des archives personnelles, familiales, associatives*, Paris, Christian, 1990, 94 p.

- NOUGARET Christine, GALLAND Bruno, *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris, La Documentation française, 1999, 259 p.

- BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme de la Révolution française à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection Archives du féminisme, 2006, 442 p.

HISTORIOGRAPHIE ET MÉTHODOLOGIE DE L'HISTOIRE DES FEMMES

- Perrot Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1999, 493 p.
- Perrot Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Editions Rivages, 1984, 225 p.
- Thébaud Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes*, Fontenay-aux-Roses, ENS St Cloud, 1998, 230 p.

HISTOIRE DE LA SEXUALITÉ ET DE LA CONTRACEPTION

- ANGUS McLaren, *Histoire de la contraception de l'Antiquité à nos jours*, préface de Pierre Simon, Paris, Noësis, 1996, 413 p.
- BARD Christine, MOSSUZ-LAVAU Janine (dir.), *Le Planning familial : histoire et mémoire (1956-2006)*, Rennes, PUR, collection Archives du féminisme, 2006, 209 p.
- FRIEDMANN Isabelle, *Liberté, sexualités, féminisme, 50 ans de combat du Planning pour les droits des femmes*, Paris, La Découverte, 2006, 285 p.
- GAUTHIER Xavière, *Naissance d'une liberté. Contraception, avortement : le grand combat des femmes au XXe siècle*, Paris, Robert Laffont, 2002, 436 p.
- JASPARD Maryse, *La sexualité en France*, Paris, La Découverte, collection Repères, 1997, 124 p.
- KNIBIEHLER Yvonne, *La femme et les médecins*, Paris, Hachette, 1983, 333 p.
- LERIDON Henri et alii, *La seconde révolution contraceptive. La régulation des naissances en France de 1950 à 1985*, Paris, INED et PUF, 1978, 380 p.

OUVRAGES ÉCRITS PAR PIERRE SIMON ET SES INTERVENTIONS PUBLIQUES

- SIMON Pierre et alii, *L'enfant, conception, enfance, adolescence*, Paris, Larousse, 1966, 196 p.
- SIMON Pierre, *Le contrôle des naissances, Histoire, Philosophie et Morale*, Paris, Payot, 1966, 294 p.
- SIMON Pierre, *Le précis de contraception*, Paris, Masson, 1968, 271 p.
- SIMON Pierre, *Le comportement sexuel des Français*, dit *Rapport Simon*, préface de Robert Boulin, Paris, Julliard, 1972, 922 p.
- PORTAL C. et SIMON P., *Le premier cri*, Paris, Editions du Chêne, 1973
- SIMON Pierre et alii, *L'Eglise sous leur regard*, Paris, Editions Beauchêne, 1975
- SIMON Pierre, *De la vie avant toute chose*, Paris, Mazarine, 1979, 258 p.
- SIMON Pierre et alii, *L'encyclopédie du sexe*, Paris, Albin Michel, 1979
- SIMON Pierre, *La femme de quarante ans ou le sacre de l'été*, Paris, Hachette, 1982
- SIMON Pierre, *La franc-maçonnerie*, Paris, Flammarion, collection Dominos, 1997, 126 p.
- Réalisation de deux films : *La contraception*, distribué par Ciba, 1968 ; *La contraception outre-mer*, 1975
- Intervention au séminaire du 8 mars 2006 qui s'est tenu à la BnF, à Paris, en lien avec le centre d'histoire de Sciences politiques et le MFPP et dont l'intitulé était le suivant : *Le Planning familial : 50 ans d'histoire*.
- Émissions de radio : *La Fabrique de l'Histoire* diffusée sur France culture a proposé

une émission le 2 juin 2003 intitulée « Le rapport Simon (1972) ou la sexualité des Français en débat », en lien avec un documentaire de Séverine Liatard et Christine Robert du même nom. Le lundi 8 octobre 2007 a eu lieu une émission « La sexualité sort du placard » où Pierre Simon était l'invité du premier numéro.

- Émissions de télévision : émission pour France 5, réalisée, en 2007, par Serge Moati et qui devrait être diffusée courant 2008. Pierre Simon a également fait une intervention dans l'émission *Le Droit de savoir*, sur TF1, relative à la franc-maçonnerie mais dont les références n'ont pu être retrouvées.

Webographie :

- <http://www.archivesdufeminisme.fr>, site officiel de l'association qui a créé le centre des archives du féminisme et publié un guide des sources du féminisme. Actualités et quelques documents d'archives en ligne.

- <http://www.musea.univ-angers.fr>, propose des expositions virtuelles dont une relative aux affiches du Planning familial.

- <http://bu.univ-angers.fr/EXTRANET/CAF/index.htm> permet d'accéder aux instruments de recherche des fonds conservés au CAF et renvoie au catalogue de la bibliothèque universitaire d'Angers qui dispose d'un important fonds documentaire sur l'histoire du féminisme.

- <http://www.ippf.org>, site officiel de l'IPPF

- <http://www.muvs.org>, site du musée autrichien de la contraception et de l'avortement. Il permet de visualiser les objets conservés dont un certain nombre de stérilets que l'on retrouve dans le fonds Simon.

ZONE DES NOTES

Le fonds Pierre Simon soulève une problématique qui mérite qu'on s'y attarde. Elle repose en une interrogation : peut-on considérer le fonds Pierre Simon comme un fonds d'archives féministe alors même que le producteur ne s'auto-proclame pas comme féministe et que le MFPF n'est officiellement féministe qu'au début des années 1980 ? Le terme même de « féministe » n'apparaît pas jusqu'alors dans les statuts de l'association, et si Pierre Simon quitte le planning en 1969, c'est également en raison de relations de plus en plus tendues avec les féministes. Pourtant la controverse n'a pas lieu d'être. En effet, en dépit d'une problématique qui peut être légitimement soulevée, il est évident que le Planning familial voire même la planification familiale dans son ensemble, est un thème féministe. De plus, le CAF, délibérément intéressé par ses archives, a directement sollicité le producteur qui a accepté de les donner. Le geste du don ne peut procéder que d'un choix personnel et murement réfléchi. Certes Pierre Simon ne se définit pas comme étant « féministe » mais il a accepté de confier ses archives à un centre d'archives féministes. En conséquence, tout dépend de la définition que l'on donne au terme « féministe » et si on l'entend comme « acteur d'un mouvement qui prône l'émancipation des femmes et de leur place dans la société » alors on peut conclure que le fonds Simon a toute sa place au sein du CAF.

ZONE DU CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

Notes de l'archiviste : répertoire numérique détaillé rédigé par Pauline Caillaud, étudiante stagiaire en Master 1 Histoire Géographie Document, spécialité Patrimoine écrit option archives, sous la direction de Bénédicte Grailles, conservatrice du

patrimoine, maîtresse de conférence en archivistique.

Règles ou conventions : Cet instrument de recherche a été élaboré conformément aux recommandations de l'ouvrage suivant : NOUGARET Christine, GALLAND Bruno, *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris, La Documentation française, 1999, 259 p.

Date de la description : 2007

TABLE DES SIGLES

AMLFC	Association des médecins de langue française du Canada
ANEA	Association nationale pour l'étude de l'avortement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAC	Centre des archives contemporaines
CAF	Centre des archives du féminisme
Dr	docteur
GLDF	Grande loge de France
IFOP	Institut français d'opinion publique
IFRES	Institut de formation, de recherche et d'études sur la sexualité et la planification familiale
INPF	Institut national de planning familial (Tunisie)
IPPF	International planned parenthood federation
IVG	Interruption volontaire de grossesse
Me	maître
MFPP	Mouvement français pour le planning familial
no	numéro
PSU	Parti socialiste unifié
s. d.	sans date
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
USA	United States of America
vol.	volume

PLAN DE CLASSEMENT

PAPIERS PERSONNELS -----	17 AF 1-2
DOCTEUR EN GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE -----	17 AF 3-19
<i>Documentation</i>	<i>17 AF 3-14</i>
<i>Création de structure médicale et de recherche</i>	<i>17 AF 15</i>
<i>Autres activités</i>	<i>17 AF 16-19</i>
PLANNING FAMILIAL -----	17 AF 20-23
<i>Échelle française</i>	<i>17 AF 20-22</i>
<i>Échelle internationale</i>	<i>17 AF 23</i>
MISSIONS DE REPRÉSENTATION (CHINE, MALAISIE, TUNISIE) -----	17 AF 24-26
ACTIVITÉS AU SEIN DU GOUVERNEMENT -----	17 AF 27-31
<i>Proposition de loi sur la régulation des naissances</i>	<i>17 AF 27</i>
<i>Conseil technique au ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale (1969-1972, 1973-1979)</i>	<i>17 AF 28-31</i>
ACTIVITÉS POLITIQUES -----	17 AF 32
ACTIVITÉS ASSOCIATIVES (HORS MFPP) -----	17 AF 33
PARTICIPATION À DES RÉUNIONS SCIENTIFIQUES -----	17 AF 34-38
ACTIVITÉS JOURNALISTIQUES ET RÉDACTIONNELLES -----	17 AF 39-42
OBJETS -----	17 AF 43-78
<i>Moyens de contraception</i>	<i>17 AF 43-70</i>
Stérilets.....	<i>17 AF 43-58</i>
Diaphragmes, capes cervicales et matériel pour leur insertion.....	<i>17 AF 59-66</i>
Pilules.....	<i>17 AF 67-69</i>
Information des patientes.....	<i>17 AF 70</i>
<i>Matériel pour la formation pratique des médecins du MFPP</i>	<i>17 AF 71-76</i>
<i>Planification familiale en Chine</i>	<i>17 AF 77</i>
<i>Activité politique</i>	<i>17 AF 78</i>
DOUBLES -----	17 AF 79-89

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

PAPIERS PERSONNELS

- 17 AF 1** Propriétés immobilières : cartes postales photographiques vierges de la vue depuis l'appartement de Pierre Simon, au 120 boulevard Saint-Germain à Paris VI, et du domaine d'Enencourt-Léage dans l'Oise. (2 pièces)
[vers 2000]
- 17 AF 2** Relations privées : cartes de voeux et correspondance reçues. (3 pièces)
[1957-1960]

DOCTEUR EN GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

Documentation

- 17 AF 3-14** Dossiers d'information, collecte de données : tirés-à-part, originaux et reproductions de coupures de presse, revues spécialisées, rapports de spécialistes, plaquettes publicitaires de produits pharmaceutiques, communications, notes manuscrites (classement des différents thèmes, dans l'ordre chronologique de leur traitement par le producteur).
1940-2005
- 3 Gynécologie et santé. - Hormones, dysfonctionnements de l'ovulation, dangers du tabac pour la reproduction humaine, inadéquations entre démographie et ressources des États dans le monde (1960-1979).
- 4 à 6 Contraception (1948-2005).
- 4 Les moyens de contraception. - État des lieux (avec notamment la proposition de loi du député Lucien Neuwirth), abstinence périodique (1 pièce), histoire de la contraception (1 pièce), questions morales (contient notamment le bulletin de la Grande loge de France « La contraception : prohibition ou liberté ? ») (1967-2005).
- 5 Contraceptifs oraux. - Premières publications concernant la contraception

orale (contient des reproductions d'articles du docteur Gregory Pincus³) (1956-1960), recherche, utilisation, condamnation de l'Ordre des Médecins et évaluation de l'efficacité des progestatifs (contient notamment une dépêche envoyée par *Le Monde* sur la pilule du lendemain) (1959-1979), norstéroïdes (1960-1963), lyndiol (contient des documents préparatoires à l'article coécrit par Pierre Simon et N. Robey en 1964, « Un nouveau progestatif de synthèse : le Lynestrenol⁴ ») (1962-1966), incidents liés la pilule (1964-1965).

- 6 Contraceptifs intra-utérins. - Études cliniques anglo-saxonnes et asiatiques, développement et utilisation à l'étranger (1948-1970). Introduction en France et étude scientifique : correspondance (notamment avec les spécialistes Alan Guttmacher et Christopher Tietze), questionnaire vierge et instructions pour l'enquête menée par The Pathfinder fund, factures de produits commandés à l'étranger, stérilets, correspondance envoyée à une patiente pour la convoquer à une biopsie de l'endomètre (années 1960-[1985]). Incident avec un stérilet de la première génération, réception d'informations⁵ : correspondance du Dr Micheline Ancla, consoeur de Pierre Simon, avec photographies et diapositives macro et microscopiques de l'hystérectomie pratiquée sur une patiente (1967).

Stérilets : voir cotes de rangement 17 AF 43 à 17 AF 58.

- 7 Pays dits du « Tiers Monde »⁶. - Chine (1957-1966), problèmes notamment alimentaires et démographiques (1958-1967), méthodes et développement de la planification familiale (1964-1969).
- 8 Sexualité et couple. - Contient notamment les consignes du scoutisme français sur la sexualité, le cours d'un professeur sur l'anatomie et la physiologie des organes génitaux (1940-1988).
- 9 Avortement. - Législations étrangères, débat suscité par la réforme de la loi française, pratiques abortives et évaluation des risques médicaux (contient le rapport de Me Dourlen-Rollier, cofondatrice du MFPF, présenté au 1^{er} congrès international de prophylaxie criminelle) (1959-1982), régulation menstruelle (1973-1977). Critique de Pierre Simon d'une note doctrinale de l'épiscopat, réfutation : coupure de presse « Le Père Grelot conteste les arguments de M. Pierre Simon », *Le Monde* (1971).

3 Médecin qui met au point la 1^{ère} pilule contraceptive, testée sur des Portoricaines et commercialisée aux États-Unis en 1960.

4 Voir aussi en 17 AF 39 le tiré-à-part de l'article publié.

5 Documents non communicables avant 2117.

6 Expression utilisée par le producteur dans ses dossiers. Ce concept a été forgé par Alfred Sauvy, au début des années 1950. Il désigne les pays pauvres en marge des grandes puissances, qui s'affrontent en deux blocs, dans le cadre de la guerre froide. Les pays du « Tiers Monde », ou « pays en voie de développement » (autre expression employée par le producteur), correspondent à la notion actuelle de « Pays du Sud », à quelques notables exceptions près. Ainsi la Chine ou l'Inde, aujourd'hui pays émergents, appartiennent au « Tiers Monde » dans les années 1960. Pour donner quelques exemples d'États du Tiers Monde d'alors, citons la majeure partie des pays d'Afrique (Togo, Rwanda), d'Amérique Latine (Nicaragua, Honduras) et d'Asie (Bangladesh, Birmanie).

- 10 Procréation médicalement assistée. - Problèmes éthiques (1984-1989) et juridiques (1984-1990), condamnations religieuses (1986-1988), réglementation du gouvernement en 1988 (1986-1989), problèmes éthiques et législatifs liés aux mères porteuses (dont une coupure de presse reprenant des réflexions de Pierre Simon lors d'une conférence à Clermont-Ferrand, un certain nombre de pièces concernant le Docteur Sacha Geller) (1984-1991).
- 11 Bioéthique. - Génétique et éthique (1979-1997), religions juive et catholique et médecine (contient notamment l'éditorial de *Jama*, 1984, vol. 9, no 81 reprenant un discours du Pape Jean-Paul II) (1984, 1991), embryons humains congelés (1990-1994), euthanasie (1 pièce) (1990). Mission d'information sur la bioéthique, représentation de la Grande Loge de France : correspondance et note d'information envoyées par l'Assemblée nationale (1991).
- 12 Problèmes d'ordre philosophique (rapport de l'homme à l'univers, paternité, destin de l'homme) (1981-1984).
- 13 Positions religieuses à l'égard de la sexualité et du contrôle des naissances. - Judaïsme (1949-1971), Catholicisme (1951-1972), Protestantisme (1964-1969), Islam (1970-1971).
- 14 Stérilisation. - Contient notamment des questionnaires vierges préparatoires à une formation organisée par The Johns Hopkins University, école de médecine à Baltimore, aux États-Unis (1969-1979).

Création de structure médicale et de recherche

- 17 AF 15** Association « Centre d'étude et de traitement de la fertilité et de la pathologie du couple », clinique de la Muette. - Locaux, location : correspondance, obligation par la clinique au profit du Dr Pierre Simon, contrat, engagement de location (1976) ; aménagement : plan du rez-de-chaussée, estimation des travaux (1976) ; inaugurations : documents préparatoires pour l'invitation, correspondance (notamment avec Simone Veil), maquette de l'invitation et notes préparatoires pour le discours de l'inauguration officielle avec le ministre, Robert Boulin et le député, Lucien Neuwirth (1976-1977). Statuts, rédaction : notes manuscrites et dactylographiées, reproduction des statuts paraphés, correspondance (1976). Centre de soins, fonctionnement : compte rendu de la première réunion (23 mars 1977), correspondance, protocole d'examen de fertilité (1976) ; communication : dossier de presse (1977).

1976-1977

Autres activités

- 17 AF 16** Mémoires universitaires ou scolaires. - Aide à la rédaction : C. Mata et N. Lacrampe, *La diffusion du planning familial en France*, mémoire de maîtrise université Paris VII (1978), élèves infirmiers option surveillants et monitrices, *Avortement hier et aujourd'hui, contraception demain*, mémoire de l'école de cadres infirmiers de l'Assistance publique de Paris (1976). Direction de recherches :

A. G. Favier, *Contribution à l'étude des problèmes posés par la procréation chez les malades mentales* (1967) et M. Rivoire, *Etude clinique et biologique d'un progestatif de synthèse : l'acétate de médroxyprogestérone, utilisé à titre contraceptif, en injections intramusculaires trimestrielles ou semestrielles* (1970), thèses pour le doctorat en médecine, faculté de médecine de Paris.

1967-1978

17 AF 17 Études gynécologiques. - Enquête « stérilet » du service maternité de l'hôpital Boucicaut, réalisation : correspondance avec questionnaire d'enquête vierge envoyée aux médecins sondés, rapport d'enquête (1977). Laboratoires Substantia-Parke-Davis, expert clinicien agréé en gynécologie-obstétrique : rapport d'expertise clinique *Etudes cliniques du Ponstyl dans le traitement des ménorragies* (1983) avec notes manuscrites et une lettre, pour proposer un candidat au poste de directeur de l'institut national des jeunes aveugles (1978), glissées à l'intérieur.

1977-1983

17 AF 18 Évolution de la profession médicale. - Charte de la Santé, élaboration par le Groupe fraternel du Corps de Santé : principes et exposé des motifs. Système de santé publique, proposition de réforme : communication d'Albert Gazier, ministre des Affaires Sociales, aux représentants du Corps médical, publiée dans *La profession médicale*, nov. 1956, VII^e année, no 11.

[1955]-1956

17 AF 19 Contacts professionnels. - Cartes de visite, correspondance de confrères et de laboratoires, plaquette publicitaire du Viadril, anesthésique utilisé comme première tentative d'indolorisation de l'accouchement.

1958-1986

PLANNING FAMILIAL

Échelle française

17 AF 20 Mouvement français pour le planning familial. - Fonctionnement : photographies de la séance du 10 novembre 1963, rapport de synthèse et résumé des réponses à un questionnaire d'enquête de la commission d'orientation de la région parisienne, liste des membres du comité d'honneur et du conseil d'administration (1966), liste des membres du conseil d'administration de la région parisienne (15 avril 1967), liste des membres du bureau et du conseil d'administration élus au congrès de Bordeaux (3-4 juin 1967). Publication : revues *La maternité heureuse* devenue *Revue trimestrielle du Mouvement français pour le planning familial*, no 2 à 26 (sauf no 17, 21-22, 25) (1956-1964), *Planning familial*, no 1 à 3, *Bulletin de liaison entre le MFPP et les centres de province* devenu *Bulletin intérieur de la Fédération nationale du MFPP*, no 1-3, 6 (1963-1964), *Planning familial, trois journées à Royaumont (mai 1963), colloque organisé par la « Maternité heureuse mouvement français pour le planning familial »*, Paris, Librairie Maloine (1965).

1956-1967

- 17 AF 21** Collège des médecins du Mouvement français pour le planning familial. - Activités : listes des médecins conviés aux séances de travail (1962-1964, 1966) (lacunes probables), *Bulletin d'information des médecins du Mouvement français pour le planning familial*, no 2 et 4 (1965), *Fertilité-Orthogénie*, vol. 1, no 1 et 2, vol. 4 no 4 (1969-1972). Formation des médecins : modèles gynécologiques, doigtier d'examen, affiches (1959, 1972). Information des patientes : notices d'utilisation (notamment les instructions du collège médical aux utilisatrices du stérilet) et plaquettes publicitaires des produits contraceptifs (classement par contraceptif), manuels relatifs à la santé féminine et à la grossesse, calendrier des conceptions [1960-1970]. Fourniture et pose de contraceptifs⁷ : plaquette de pilules, capes, vimules et matériel pour leur insertion (autour 1960-1967). Organisation de la conférence du 29 septembre avec le professeur Alan Guttmacher : cartons-réponses, correspondance, notes préparatoires au lancement des invitations (1964).
1962-1975

Capes et vimules : voir cotes de rangement 17 AF 59 à 17 AF 66

Pilule : voir cotes de rangement 17 AF 67 à 17 AF 69

Calendrier des conceptions : voir cote de rangement 17 AF 70

Modèles gynécologiques et doigtier d'examen : voir cotes de rangement 17 AF 71 à 17 AF 75

Affiches : voir cote de rangement 17 AF 76

- 17 AF 22** Cocktail du 12 décembre 1967 donné, chez Mme et M. Simon, en l'honneur de Christopher Tietze, statisticien mondial de la contraception et directeur du Population Council⁸. - Organisation : carton d'invitation vierge, correspondance de réponse (notamment celle des fondateurs du MFPPF), tapuscrit de la communication de Christopher Tietze « *Intra-uterine devices : statistical evaluation of clinical experience, 1963-1967* ».
1967-1968

Échelle internationale

- 17 AF 23** Organismes liés à la planification familiale dans le monde. - IPPF et Association pour la planification familiale à Montréal, relations : *International planned parenthood news*, no 131 (1964), pièces des rapports du département de l'information de l'IPPF (1966, 1968), publication de The Victor Fund for the IPPF no 8 (1968), *Bulletin médical de l'IPPF*, vol. 2, no 2 (1968), bulletin de l'association montréalaise, no 1 (1964).
1964-1968

⁷ Voir également les modèles de stérilets fournis aux patientes en 17 AF 43-58.

⁸ Christopher Tietze est associé au Johns Hopkins School of Public Health et aux organisations de planning familial en général. Il cherche à faire reconnaître, par ses recherches scientifiques, les bienfaits sur la santé publique de la légalisation de l'avortement.

MISSIONS DE REPRÉSENTATION

Voir aussi, en 17 AF 34, le Congrès de Singapour, en 1963, où Pierre Simon représentait la France.

- 17 AF 24** Voyage en Chine, collecte d'informations : journal fait d'affiches illustrées [1957], planches illustrées (1957), *Chinese medical journal*, vol. 77, no 5 (1958), vol. 79, no 5 (1959), *Bulletin d'information de l'ambassade de la République populaire de Chine*, no 83 (1958), *Evergreen*⁹, no 1 (1959). - Émancipation des femmes, démographie chinoise, formation à l'accouchement, enseignement du contrôle des naissances.
- 1957-1959

Planches et affiches : voir cote de rangement 17 AF 77.

- 17 AF 25** Voyages en Malaisie. - Documentation utilisée par les associations de planification familiale, collecte : brochures¹⁰ illustrées (dont une est sur le modèle d'une brochure diffusée aux Etats-Unis, par Planned parenthood federation of America, sous la forme d'un comics).
- 1962-1964

9 Publication de la Fédération nationale de la jeunesse de Chine et de la Fédération nationale des étudiants de Chine. Elle est rédigée en français.

10 Ces brochures ont été prêtées par Pierre Simon pour l'illustration de *l'Encyclopédie de la régulation des naissances*, en 1968. C'est la raison pour laquelle, elles figurent ensemble, accompagnées d'une lettre de remerciement de l'éditeur de l'ouvrage.

- 17 AF 26** Programme de planification en Tunisie. - Missions de 1972, préparation : revue spécialisée et coupure de presse relative au planning familial au Maghreb, carte touristique de la Tunisie, programme de la mission ; soutien de la candidature de Mme Renaud pour le poste de professeur de neuro-anatomie : correspondance, note manuscrite ; indemnisation : reçu d'indemnités ; bilan : rapport de Pierre Simon *La formation du personnel médical et paramédical nécessaire à la réalisation du programme de planning familial de l'INPF (1971-1972)*. Mission du 21 au 28 avril 1973, préparation et activité : note de l'office national tunisien sur le programme de planning familial dans le gouvernorat de Bizerte, correspondance, carton d'invitation, carte de visite, programme d'activités de la semaine, programme et bilan de la journée médicale à Bizerte, notes et rapports du Dr Vincent sur son expérience en Tunisie au printemps 1973, articles de presse (dont un journal tunisien) ; indemnisation : correspondance (1973). Méthode de stérilisation chirurgicale, expérimentation : notes manuscrites, publicité pour le matériel utilisé afin de stériliser sans anesthésie, bon de commande du matériel de coelioscopie (1973). Projet d'un programme semblable de planification en Iran, appui de Pierre Simon : correspondance, projet de lettre au ministère iranien, copie de l'appel d'offre de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (1973).

1971-1973

Voir aussi, en 17 AF 35, les documents concernant le séjour de Pierre Simon à Baltimore, organisé suite à la conférence donnée au Canada.

ACTIVITÉS AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Proposition de loi sur la régulation des naissances

- 17 AF 27** Auditions de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi de Lucien Neuwirth, participation de Pierre Simon : rapport établi au nom de la Commission par Lucien Neuwirth.

1966

Conseil technique au ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale (1969-1972, 1973-1979)

- 17 AF 28** Loi no 67-1176 dite « loi Neuwirth » relative à la régulation des naissances. - Textes officiels, collecte : extraits et copies du *Bulletin du conseil départemental de la ville de Paris de l'Ordre des médecins*, des *Instantanés médicaux*, du *Journal officiel* (1967-1972). Commission d'étude pour l'application de la loi, activité : compte rendu de réunion (14 mai 1970). Décrets d'application, rédaction pour le 4^e alinéa de l'article 3 (1970-1971), pour les 4^e (1970-1972) et 6^e [1971] articles de la loi : projets de décret, correspondance interministérielle et de Me Dourlen-Rollier à Pierre Simon, notes du directeur général de la Santé aux ministères, rapports de la Direction générale de la Santé au Premier ministre, convocation et documents nécessaires pour des réunions au ministère, compte rendu de réunion ; promulgation : note d'un conseiller technique au directeur de cabinet, correspondance (1972). Arrêté fixant les conditions techniques requises pour l'insertion des contraceptifs intra-utérins, rédaction : extrait du *Journal officiel*, note et projets d'arrêtés transmis à Pierre Simon (1971-1972).
1967-1972
- 17 AF 29** Stérilité et procréation assistée. - Création d'un centre d'études et de traitements de la stérilité volontaire, projet : cartes de visite de Lucien Neuwirth¹¹, correspondance, notes administratives, notes manuscrites (1972). Insémination artificielle, documentation : reproduction des dispositions législatives [1973], *Bulletin médical de l'IPPF*, no 1 et 5 (1973), *Studies in family planning*, vol. 6, no 10 (1975) ; étude : synthèse de la réunion d'avril, communication du président du groupe de travail de mai (1978).
1972-1978
- 17 AF 30** Avortement. - Législation, préparation : synthèse du groupe de travail d'octobre-novembre, notes du professeur Charbonneau transmises à la direction générale de la Santé, projet d'exposé des motifs de l'ANEA, copie de la correspondance de l'Ordre des médecins au ministre de la Santé, projet de lettre au Premier ministre, tapuscrits de Pierre Simon dont *Avortement thérapeutique* et *Morale de la connaissance ou futur anachronique ?*¹², notes manuscrites (1970-1971). Débat autour de la reconduction de la loi sur l'IVG, collecte d'informations : coupures de presse, encart de la Confédération nationale des familles chrétiennes, supplément à la revue *Jeunes Femmes* no 36, liste récapitulative des points essentiels de la loi de 1975 sur l'IVG, projet de loi présenté par Monique Pelletier, rapport d'information de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales devant l'Assemblée nationale, copie adressée par Gisèle Halimi, avocate, du *Journal officiel* qui publie la loi (1979-1980).
1970-1980
- 17 AF 31** Autres travaux au ministère. - Congrès relatif à la planification sanitaire,

11 Les cartes ont été laissées à leur place d'origine mais il n'est pas certain qu'elles se réfèrent au projet de centre de stérilité.

12 Article publié dans *Le Monde*, voir 17 AF 37.

participation : discours de clôture du directeur général de la Santé [1971]. Institut de Formation, de recherche et d'études sur la sexualité et la planification familiale, création : proposition de loi et rapport de Lucien Neuwirth relatifs à la création d'un office national d'information et d'éducation familiale, notes manuscrites, statuts ; activité : *lettres d'information*, no 1 et 2 (1972, 1974). Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, participation : exposé du ministre Michel Poniatowski lors de la première séance, copie de la publication au *Journal officiel* de la loi no 74-1026 relative à la régulation des naissances (1974). Arrêt de l'approvisionnement des dispensaires de la Réunion en dépoprodasone : correspondance de Monique Pelletier, ministre déléguée à la condition féminine (1 pièce) (1979).

[1971]-1979

Voir aussi, en 17 AF 37, le dossier concernant le colloque international « Régulation de la fécondité, bilan et perspectives » organisé par le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, en 1979.

ACTIVITÉS POLITIQUES

- 17 AF 32** Engagement politique. - Élections législatives 1967, candidature au nom de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste : affiches (1967) ; information personnelle : *Courrier de la République* no 56 (1967). Club « République et Démocratie », participation : correspondance (1979).

1967, 1979

Affiches : voir cote de rangement 17 AF 78.

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES (HORS MFPPF)

- 17 AF 33** Engagement associatif. - Association nationale pour l'étude de l'avortement (ANEA), activités : comptes rendus des réunions de la commission d'éthique chez

Catherine Valabrègue, cofondatrice du MFPPF, correspondance, projets d'exposé des motifs et de proposition de loi, note de la secrétaire générale, plaquette de présentation éditée par l'association, résumés d'enquêtes de l'IFOP, notes manuscrites, communiqué transmis à la presse (1970, 1979). Association France Transplant, fonctionnement : copie des statuts envoyée par son [président], Dr Claude Dahhan (1975). Association Euro-Mater, création : correspondance, projets de statuts et de texte pour le chapitre « Mères porteuses et l'enfant » du livre du Dr Sacha Geller, copie du récépissé de déclaration d'association (1986). Association nationale pour l'étude de la stérilisation volontaire, mise en place lors du colloque sur la stérilisation volontaire : liste des conclusions votées par le colloque (1975) ; activité : correspondance de Me Dourlen-Rollier avec projet d'enquête (1986).

1970-1986

PARTICIPATION À DES RÉUNIONS SCIENTIFIQUES

Parmi les communications, on trouve celles de Pierre Simon sans que cela soit systématiquement spécifié.

17 AF 34 Interventions de 1958 à 1966. - **Conservatoire national des Arts et Métiers de Paris en 1958** : texte du discours relatif aux grossesses pathologiques. **Société des conférences scientifiques sur « Le contrôle des naissances » à Paris en 1958** : invitation. **Congrès mondial du contrôle des naissances à Singapour en 1963** : tiré à part de la communication de Pierre Simon et Henri Fabre, gynécologue membre du MFPPF, « Le Mouvement français pour le planning familial », articles sur la participation de Pierre Simon à ce congrès (dont l'un est de lui-même dans *Le concours médical*, no 30), correspondance d'un intervenant mexicain. **Colloque sur la contraception à Paris en 1963** : document préparatoire et texte de la communication « Étude comparée de deux inhibiteurs de l'ovulation : Norethynodrel et Lynestrenol », *Comptes rendus de la Société française de gynécologie, numéro spécial*, avec correspondance jointe d'Evelyne Sullerot, historienne et sociologue féministe, cofondatrice du MFPPF. **Journée d'étude « Anesthésie en obstétrique » à Paris en 1964** : documents préparatoires envoyés par l'équipe organisatrice, liste des inscriptions, plaquette de présentation, numéro spécial des *Annales de l'anesthésiologie française*. **Conférence « Social and medical aspects of oral contraception » à Scheveningen (Pays-Bas) en 1966** : programme, correspondance avec le laboratoire Organon, texte dactylographié de la communication « Social aspects of ovulation inhibition in France ».

1958-1966

17 AF 35 Activités de 1972 à 1976. - **Journée d'étude « La contraception en 1973 » à Paris en 1972**, invitation destinée à Pierre Simon : carton d'invitation. **Journée de lancement du stérilet Gravigarde [à Paris] en 1973**, intervention : notes pour la communication « Aspect légal et diffusion du stérilet », programme. **Séjour en Amérique du Nord à l'occasion du congrès de l'association des médecins de**

langue française du Canada, à Ottawa, en 1973, « La protection de la santé »¹³, préparation : programme du congrès, *Amlfc*, vol. 8 no 4, cartons d'invitation, correspondance, documentation, cartes de visite, notes ; remerciements : correspondance. **Congrès international de sexologie médicale à Paris en 1974**, participation : liste des participants. **Congrès de sexologie à Montréal en 1976**, intervention : tiré à part du texte de la communication.

1972-1976

17 AF 36 **Table ronde « Natalité et contraception » à Paris en 1977**, organisation : correspondance avec les intervenants (1977) et textes de certaines de leurs communications (1977), documents préparatoires à l'intervention de Pierre Simon (1977), documentation (1971, 1973, 1975-1977).

1971-1977

17 AF 37 Activités de 1979 à 1991. - **Amphis du Medec « Sexualité et stérilité » à Paris [en 1979]**, intervention : notes manuscrites, documentation. **Colloque international « Régulation de la fécondité, bilan et perspectives » à Paris en 1979**, organisation : programmes général et particulier pour la journée du 1er mars, listes des membres du conseil, des membres du comité d'organisation, des intervenants et des participants à la conférence de presse, textes des communications, laisser-passer, documentation, notes manuscrites, document préparatoire d'un texte relatif aux méthodes contraceptives. **Symposium « Droit à la vie, droit à la mort versus l'avortement et l'euthanasie » à Barcelone en 1983**, participation : correspondance, coupures de presse relatives à la condamnation catholique de l'avortement et à sa dépénalisation en Espagne. **Entretiens de Bichat sur le thème « Progestatifs : quel choix en 84 ? » à Paris en [1983] et symposium sur la prévention et le traitement du vieillissement à St Tropez en 1985**, intervention : invitation-programme (1 pièce). **Amphis du Medec « La contraception en 1986. Les mastopathies bénignes » à Paris en 1986**, intervention : programme, notes préparatoires et textes des communications, notamment « La contraception en France aujourd'hui » des docteurs Pierre Simon et Riphagen. **Colloque « Patrimoine génétique et droits de l'humanité » à Paris en 1989**, intervention : cartes de visite, programmes général et de l'atelier « procréation médicalement assistée », correspondance, textes des communications notamment « La maîtrise de la vie : un nouveau droit de l'homme ? », compte rendu de l'atelier, livre blanc des recommandations. **19^e Journées sur la fertilité et l'orthogénie à Paris en 1991**, présidence : texte de l'adresse envoyée par Pierre Simon au rédacteur en chef de la revue *Contraception-fertilité-sexualité* et tiré à part de sa publication dans la revue, programme, carton publicitaire pour la remise des prix Théramex.

1978-1991

17 AF 38 **Journée d'éthique, religion, droit et reproduction intitulée « Clonage, médecine prédictive en gynécologie-obstétrique » à Paris en 1999**, préparation :

13 Pierre Simon a profité de cette invitation au Canada pour organiser un séjour au Brésil et aux Etats-Unis, où il a souhaité visiter des cliniques et rencontrer des représentants du Population Council. Tous les documents (correspondance et notes) qui intéressent ce séjour hors Canada sont à la suite des autres mais cependant clairement séparés.

correspondance, pré-programme, programme, notes manuscrites, documentation (1985, 1993-1999) ; synthèse : textes des communications, correspondance relative à la publication d'un ouvrage [1999].

1985-1999

ACTIVITÉS JOURNALISTIQUES ET RÉDACTIONNELLES

17 AF 39 Rédaction ou co-rédaction d'articles : tirés à part, textes publiés dans des revues scientifiques, notes préparatoires, documentation, demandes de tirage à part (classement par article, dans l'ordre chronologique de leur publication et demandes de tiré à part classées ensemble).

*« Le Problème du dosage des gonadostimulines » (1953), « Identification de petites quantités d'hormone chorionique. Détermination du jour de la nidation de l'oeuf » (1954), « L'accouchement sans douleur par la méthode psychoprophylactique » (1955), « Pour une politique démographique » (1960), « Les progestatifs de synthèse » (1962), « Etude comparative des effets dépressifs sur l'activité ovarienne du Norethinodrel et du Lynoestrenol » (1964), « Un nouveau progestatif de synthèse : le Lynestrenol¹⁴ » (1964), « Modifications endométriales après administration prolongée de lynestrenol. Étude au microscope optique et électronique » (1965), « Vers la suppression de l'avortement thérapeutique et de la ligature des trompes : le stérilet » avec diapositives ayant servi à l'illustration (1965), « Aneurysmal microthrombosis associated with intrauterine devices in the human endometrium, an electron microscopic study » (1967), « Les métrorragies au cours de la contraception intra-utérine. Étude anatomo-clinique et électronique » (1968), « Aspect politique et moral de la contraception » (1968), « Étude d'un progestatif injectable de longue durée contraceptif. Dépo-provera 150 et 400 mg » (1969), « Étude clinique et tolérance du C. R. 9030 » (1969), « À propos d'un nouveau traitement polyvalent des leucorrhées : polygynax » (1969), « Un contraceptif injectable à effet prolongé » (1970), « Contraception, méthodes orales » (1970), « Thérapeutique originale par un nouveau stéroïde à effet trophique vaginal pur » (1975), « Place du physio-stat estroprogestatif en contraception orale » (1979), « L'échotomographie. Méthode de surveillance de l'induction de l'ovulation. Résultats et réflexions en confrontation avec les données biologiques » (1980), « Expérimentation clinique d'une nouvelle association estro-progestative norethisterone : 1 mg ethinyl estradiol : 35 mcg » (1981), « Une nouvelle molécule en contraception, varnoline » (1982), « Une nouvelle molécule progestative dans une association contraceptive. Le désogestrel » (1984), « La femme et la douleur » in *Théramex*, 1994, « Action de l'acétate de nomegestrol (Lutenyl[®]) sur les sécrétions hypophysaires et gonadiques de la femme normale » (s. d.).*

1953-1994

17 AF 40 Autres publications scientifiques. - Article de Micheline Ancla et J. Belaisch « Action de la noresthisterone sur certains corpuscules intranucléaires présents dans l'épithélium glandulaire de l'endomètre humain. Étude au microscope électronique », collaboration technique : tiré à part (1964). Article relatif à l'avortement et au contrôle des naissances pour *L'encyclopédie du futur*, préparation : correspondance avec l'éditeur, contrat d'auteur (1973).

1964, 1973

14 Voir aussi 17 AF 5 les documents préparatoires à l'article.

17 AF 41 Publication littéraire. - *L'enfant, conception, enfance, adolescence* et *Le précis de contraception*, rédaction : exemplaires des ouvrages (1966, 1968). *Le contrôle des naissances, Histoire, Philosophie et Morale*, félicitations d'Albert Gazier, ministre du Travail et de la Santé : correspondance du ministre et notes manuscrites explicatives de Pierre Simon (1967). *Le comportement sexuel des Français*, dit *Rapport Simon*, bilan : interview de Pierre Simon dans *Tonus*, no 809 (1984). *La franc-maçonnerie*, recherche d'information : article « la franc-maçonnerie, cette nébuleuse » imprimé depuis un site internet (1999). *De la vie avant toute chose*, critique : article imprimé depuis le site internet www.revue-kephas.org (2006).
1966-2006

17 AF 42 Comités de rédaction de revues, participation. - *Bulletin officiel de la Société internationale de psycho-prophylaxie obstétricale*, avril-juin 1963, tome 5 no 2, *Bulletin officiel de la Société française de psycho-prophylaxie obstétricale*, sept. 1965, no 23, *Sexologie*, décembre 1979, no 18, *Cahiers de sexologie clinique*, 1980, no 35, *Contraception-Fertilité-Sexualité*, sept. 1973, vol. 1 no 1, sept. 1979, vol. 7 no 9, sept. 1981, vol. 9 no 9, avril 1982, vol. 10 no 4.
1963-1982

OBJETS

Les objets suivants appartiennent à des articles du répertoire numérique mais pour des raisons évidentes de conditionnement, ils ont été extraits de ces articles et rangés les uns à la suite des autres, à la fin du répertoire. La cote de l'article auquel ils se rattachent est rappelée à la suite de l'analyse, en italique, après la mention « Voir ». Le renvoi est fait avant les analyses, lorsqu'il concerne toute une série d'objets, évitant ainsi les répétitions.

Moyens de contraception

Stérilets

Voir 17 AF 6 (pour les cotes 17 AF 43-58)

Inertes

17 AF 43 Arcs de Birnberg, en matière plastique radio-opaque blanche. Fabricant : Schueller and Co (USA). Petit modèle : l. 1,7 cm ; L. 2,5 cm. Modèle pour multipare : l. 2,3 cm ; L. 2,5 cm.
Forme de 2 triangles liés entre eux par le sommet.

[autour 1960]

17 AF 44 Anneau d'Ota, modèle medium, en métal et plastique transparent. Fabricant : The Ota ring Kenkyusho (Japon). D. 2,3 cm.
Cercle relié à un disque en son centre.

[autour 1960]

- 17 AF 45** Anneau de Zipper, en fil de nylon bleu roulé. D. 2,6 cm. Tige : L. 28 cm.
Anneau noué en plusieurs endroits.
[autour 1960]
- 17 AF 46** [Anneau de Ragab], en matière plastique blanche. l. 2,1 cm ; L. 1,5 cm.
Les deux extrémités sont repliées sur elles-mêmes pour former comme des entrelacs.
- 17 AF 47** Om Ga, en matière plastique blanche. l. 2,5 cm ; L. 2,5 cm.
Forme de V avec les extrémités repliées vers l'intérieur.
Années 1960
- 17 AF 48** Corolle, prototype, en matière plastique blanche. Fabricant : ATN J. Augros.
Stérilet : l. 5,8 cm ; L. 6 cm. Inserteur : L. 24 cm.
[Années 1960]
- 17 AF 49** Dispositif Antigon : stérilet, avec bande magnétique incorporée et inserteur en plastique transparent, notice d'utilisation, carton d'emballage très abîmé. Fabricant : Svend Schroeder (Danemark). Stérilet : l. 2,5 cm ; L. 3 cm. Inducteur : L. 19 cm.
Forme polygonale.
[fin années 1960]
- 17 AF 50** Spirales de Margulies classiques « Gynekoil », en polyéthylène radio-opaque blanc. Fabricant : Ortho (USA). Grand modèle : D. 3,3 cm (17 cm étiré). Petit modèle : D. 2,9 cm (15 cm étiré). Prototype : D. 2,5 cm.
Dispositif en forme de crosse d'évêque plane et se terminant par une tige avec 7 grains de repérage.
[années 1960]
- 17 AF 51** Beospir, en matière plastique radio-opaque blanche. Provenance : Clinique de gynécologie-obstétrique de Belgrade (Yougoslavie). D. 3 cm.
La spirale a une forme identique à celle de Margulies mais la tige est en nylon.
[années 1960]
- 17 AF 52** Boucle de Lippes, modèle B pour multipare, en polyéthylène radio-opaque blanc. Fabricant : Ortho (USA). l. 2,75 cm ; L. 3 cm.
Double S de telle sorte que le stérilet réalise 5 barres horizontales. L'une des extrémités est renflée en boule et l'autre se termine par une suture de nylon qui seule doit élarger du col.
[années 1960]
- 17 AF 53** Dispositif Boucle de Lippes : stérilet, modèle C, en polyéthylène radio-opaque sur inserteur en plastique blanc, carton de présentation, notice d'utilisation, instructions pour la patiente, gants stériles, papier d'emballage portant notice générale, boîte de conditionnement des dispositifs. Fabricant : Ortho (USA). Stérilet : l. 3 cm ; L. 2,6 cm. Inserteur : L. 20 cm.
L'inserteur est un tube creux muni d'un mandrin et portant 2 repères à ailettes.
[1972]
- 17 AF 54-** Dispositif¹⁵ Dalkon Shield : stérilet en matière plastique élastique et flexible sur

15 Plastique de protection ôté pour des raisons de conservation pour 17 AF 53 ; 55 ; 57 ; 59 ; 60 ; 62. Quand celui-ci

55 inserteur en plastique bleu, carton de présentation, notice d'utilisation. Fabricant : AH Robins (USA). Inserteur : L. 26, 5 cm.
Stérilet en forme de bouclier avec ailettes, inserteur gradué en centimètres pour servir de repère au moment de l'insertion.

[1973]

54 Modèle standard pour femme multipare. Stérilet : l. 2,5 cm ; L. 2 cm.

55 Petit modèle pour femme nullipare. Stérilet : l. 2 cm ; L. 2 cm.

Bioactifs, au cuivre

17 AF 56 Dispositif No-Gravid : stérilet, en matière plastique blanche et cuivre, inserteur et poussoir en plastique transparent, carton de présentation. Fabricant : Immed (Italie). Stérilet : l. 3,5 cm ; L. 2 cm. Inserteur : L. 17,5 cm. Poussoir : L. 21 cm.
Forme de V avec les branches évasées.

[1980]

17 AF 57 Dispositif 7 au cuivre « Gravigarde », specimen médical : stérilet et inserteur en polypropylène radio-opaque blanc et transparent, poussoir en plastique bleu, carton de présentation, paire de gants dans un étui stérile, étui d'emballage portant notice d'utilisation. Fabricant : Searle (Angleterre). Stérilet : l. 2,5 cm ; L. 3,5 cm. Inserteur : L. 20 cm. Poussoir : L. 24 cm.
Stérilet dont la forme est approximativement celle du chiffre 7, avec un fil de cuivre enroulé autour de la branche verticale. À l'extrémité libre de cette branche est fixé un fil de retrait, en polypropylène.

[1981]

17 AF 58 Dispositif T de Tatum « Gyne-T 380 », spécimen médical : stérilet, en polyéthylène radio-opaque blanc et cuivre, inserteur et poussoir en plastique transparent, papier de protection, notice d'utilisation, instructions pour la patiente, carton d'emballage des dispositifs. Fabricant : Ortho (Canada). Stérilet : l. 3 cm ; L. 3,5 cm. Inserteur : L. 22,5 cm. Poussoir : L. 24 cm.
Stérilet en forme de T dont la branche verticale et les extrémités des bras horizontaux sont entourées d'un fil de cuivre.

[1985]

Diaphragmes, capes cervicales et matériel pour leur insertion

Voir 17 AF 21 (pour les cotes 17 AF 59-66)

17 AF 59 Anneaux de mesure pour le choix d'un diaphragme, 10 tailles, en acier flexible et latex marron. D. de 4 cm à 8,5 cm.

[Autour 1960]

17 AF 60 Anneaux de mesure pour le choix d'un diaphragme, 7 tailles, en matière plastique beige. Fabricant : Ortho (USA). D. de 6 à 9 cm.

[Autour 1960]

17 AF 61 Boîtes de conditionnement des anneaux de mesure. - Boîte métallique pour anneaux

comportait une étiquette, on l'a retirée pour la conserver avec l'ensemble des pièces du dispositif.

en acier flexible. Fabricant : Ceyloc. H. 15 cm ; l. 10,5 cm ; P. 10,5 cm. Boîte en plastique vert pour anneaux de mesure en plastique. H. 10 cm ; l. 10 cm ; P. 13,5 cm.

[Autour 1960]

17 AF 62 Compas mesureur de Simon-Lee, en métal inoxydable. l. 7,5 cm ; L. 20,5 cm. Semblable à une paire de ciseaux avec un arc permettant de prendre la mesure de l'écartement des branches.

[Autour 1960]

17 AF 63 Capes cervicales « Hollow rim », 4 tailles, en latex orangé. [Fabricant Prentif]. D. 2,2 cm, 2,5 cm, 2,8 cm, 3,1 cm ; H. de 3,5 cm à 4,5 cm.

Forme de dé à coudre avec anneau épais à la base dans lequel est creusée une rainure interne pour augmenter l'effet ventouse.

[Autour 1960]

17 AF 64 Capes cervicales, 4 tailles : 00, 1, 2, 3, en latex marron, paire de gants d'insertion. Fabricant : Durex. Capes : D. 3,3 cm à 4,5 cm ; H. 2,5 cm à 3 cm. Gants : l. 24,5 cm ; L. 29,5 cm.

Forme de dé à coudre avec rebord en forme de bague et un cordonnet de repérage.

[Autour 1960]

17 AF 65 Vimules, 3 tailles, en latex marron. Fabricant : Vimule. D. 3,5 cm, 3 cm, 2 cm ; H. 3,5 à 4,5 cm.

Forme entre la voûte et la cape, à bords évasés, cordonnets pour le repérage encore visible pour deux vimules.

[Autour 1960]

17 AF 66 Boîte de conditionnement des capes, en métal avec [bicarbonate de soude] à l'intérieur. D. 9,5 cm ; H. 6 cm.

s. d.

Pilule

Voir 17 AF 21 (pour les cotes 17 AF 67-70)

17 AF 67 Plaquette de 28 comprimés au d-Norgestrel « 8153 CB ». Fabricant : Clin Byla. l. 9 cm ; H. 27,2 cm (boîte dépliée).

[Années 1960]

17 AF 68 Disque rotatif de prescription du traitement Ortho-Novum, langue anglaise, en carton, couleurs. Fabricant : Ortho (USA). l. 15 cm ; L. 17,5 cm.

1967

17 AF 69 Bloc de fiches aides-mémoires pour la prise du traitement Ortho-Novum, langue anglaise, en papier et support carton, noir et blanc. Fabricant : Ortho (USA). l. 15,3 cm ; L. 9,5 cm.

1967

Information des patientes

17 AF 70 Calendrier des conceptions et du cycle féminin « Equigyne », en carton, couleurs.

l. 12,5 cm ; L. 12,5 cm.

s. d.

Matériel pour la formation pratique des médecins du MFPPF.

Voir 17 AF 21 (pour les cotes 17 AF 71-76)

17 AF 71 Modèle gynécologique du vagin et de l'utérus pour démonstration de l'insertion d'un stérilet, moulage en mousse avec tâches d'humidité, stérilet « hong-kong triangle », en polyéthylène transparent. Fabricant : Ortho (USA). Stérilet : l. 3 cm ; H. 3 cm. Modèle : l. 9 cm ; L. 17,5 cm ; P. 3 cm.

[Années 1960]

17 AF 72 Boîte de conditionnement du modèle gynécologique Ortho, en matière plastique transparente. Fabricant : Ortho (USA). l. 21 cm ; H. 3,5 cm ; P. 11 cm.

[Années 1960]

17 AF 73 Modèle gynécologique démontable du vagin et de l'utérus, en matière plastique, couleurs. Fabricant : Ortho (USA). l. 21 cm ; H. 23,5 cm ; P. 9 cm.

[1959]

17 AF 74 Modèle du vagin et de l'utérus, moulage en mousse fixé dans une boîte avec couvercle, couleurs. Fabricant : Prentif. l. 24 cm ; H. 5 cm ; P. 18 cm.

[Années 1960]

17 AF 75 Doigtier d'examen à deux doigts et étui d'emballage en plastique blanc. Fabricant : département médical du Bazar de l'Hôtel de Ville (France). Doigtier : l. 20 cm ; L. 24,5 cm. Étui : l. 14,5 cm ; L. 23 cm.

s. d.

17 AF 76 [Fonctionnement hormonal durant la grossesse]. - Hertford, 1972. - 2 affiches : papier, couleurs ; 75,5x59 cm :

- « Steroid biosynthesis in the human foeto-placental unit » / Dr Z. Cekan
- « The control of parturition » / Dr A. L. R. Findlay

Planification familiale en Chine

17 AF 77 Sans titre [Éducation sexuelle : anatomie des organes génitaux masculins et féminins et insertion des obturateurs féminins]. - Chine, 1957. - 6 planches didactiques au visuel différent : bois, couleurs ; 46x36 cm.

Sans titre [Formation des infirmières chinoises aux méthodes d'accouchement]. - Chine, [1957]. - 4 affiches didactiques au visuel différent : papier, couleurs ; 52x76 cm.

Voir 17 AF 24

Activité politique

17 AF 78 « Votez Dr Pierre Simon » [Candidature de Pierre Simon pour la Fédération de la gauche démocrate et socialiste à l'occasion des élections législatives] / Omnes et Cie. - Paris, 1967. - 3 affiches au visuel différent : papier, couleurs ; 60,5x80 cm.

Voir 17 AF 32

DOUBLES

- 17 AF 79** 2 unités, dont 1 cassée, doubles du 17 AF 48
- 17 AF 80** 2 unités doubles du 17 AF 50
- 17 AF 81** 2 unités doubles du 17 AF 52
- 17 AF 82** Double du 17 AF 57
- 17 AF 83** 2 unités, doubles du 17 AF 54
- 17 AF 84** 2 unités, doubles du 17 AF 55
- 17 AF 85** Double du 17 AF 58
- 17 AF 86** Double du 17 AF 66
- 17 AF 87** Double du 17 AF 60, mais manque un anneau : D. 7,5 cm
- 17 AF 88** Double du 17 AF 53, taille C
- 17 AF 89** 5 unités, doubles du 17 AF 75

INDEX

Cet index recense les mots-matières, noms de lieux et de personnes physiques et morales dont il est fait état dans l'instrument de recherche.

Les noms de personnes physiques sont en majuscules ; les mots-matières sont en minuscules avec initiale minuscule ; les noms géographiques sont en italiques ; les noms de personnes morales sont en minuscules avec initiale majuscule. Les sigles ne rentrent en compte que sous leur forme développée.

L'index concerne le corps du répertoire numérique détaillé, à l'exclusion de l'introduction et des annexes.

Les références renvoient aux cotes des articles. Lorsque celle-ci est suivie d'un *n*, le renvoi est fait vers la note de bas de page attachée à l'article.

Abréviations utilisées :

- arr. : arrondissement
- cant. : canton
- ch. -l. de cant. : chef-lieu de canton
- dép. : département
- cap. : capitale

12 décembre 1967 : **17 AF 22**

29 septembre 1964 : **17 AF 21**

-A-

abstinence périodique : **17 AF 4**

accouchement : **17 AF 19, 24, 39, 77**

affiche : **17 AF 21, 24, 32, 76-78**

ANCLA, Micheline : **17 AF 6, 40**

anneaux de mesure : **17 AF 59, 60, 61**

Association Euro-Mater : **17 AF 33**

Association France Transplant : **17 AF 33**

Association nationale pour l'étude de l'avortement : **17 AF 30, 33**

Association nationale pour l'étude de la stérilisation volontaire : **17 AF 33**

Association pour la planification familiale (Montréal) : **17 AF 23**

« Avortement hier et aujourd'hui, contraception demain » (mémoire) : **17 AF 16**

avortement : **17 AF 9, 16, 22ⁿ, 30, 37, 39, 40**

-B-

« Bulletin officiel de la Société française de psycho-prophylaxie obstétricale » (périodique) : **17 AF 42**

« Bulletin officiel de la Société internationale de psycho-prophylaxie obstétricale » (périodique) : **17 AF 42**

Baltimore (Maryland, Etats-Unis) : **17 AF 14**

Barcelone (Espagne) : **17 AF 37**

bioéthique : **17 AF 11**

Bizerte (gouvernorat de, Tunisie) : **17 AF 26**

Boucicaut (hôpital) : **17 AF 17**

BOULIN, Robert : **17 AF 15**

Brésil : **17 AF 35n**

-C-

« Cahiers de sexologie clinique » (périodique) : **17 AF 42**

« Le comportement sexuel des Français », dit « Rapport Simon » : **17 AF 41**

« Contraception-Fertilité-Sexualité » (périodique): **17 AF 37, 42**

« Contribution à l'étude des problèmes posés par la procréation chez les malades mentales » (mémoire) : **17 AF 16**

« Le contrôle des naissances, Histoire, Philosophie et Morale » : **17 AF 41**

calendrier des conceptions : **17 AF 21, 70**

Canada : **17 AF 35n**

cape cervicale : **17 AF 21, 63-66 voir aussi** vimule

catholicisme : **17 AF 13**

catholique : **17 AF 11, 37**

Centre d'étude et de traitement de la fertilité et de la pathologie du couple : **17 AF 15**

Centre d'études et de traitements de la stérilité volontaire : **17 AF 29**

CHARBONNEAU, [Pierre] : **17 AF 30**

charte de la Santé : **17 AF 18**

Chine : **17 AF 7, 24, 77**

Collège des médecins du Mouvement français pour le planning familial : **17 AF 21**

compas mesureur : **17 AF 62**

Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale : **17 AF 31**

contraceptif intra-utérin : **17 AF 6, 28 voir aussi** stérilet

contraception orale : **17 AF 5 voir aussi** lynestrenol ; pilule ; progestatif

contrôle des naissances : **17 AF 13, 24, 34, 40, 41**

-D-

« De la vie avant toute chose » (ouvrage) : **17 AF 41**

« La diffusion du planning familial en France » (mémoire) : **17 AF 16**

démographie : **17 AF 3, 24**

doigtier d'examen : **17 AF 21, 75**

DOURLEN-ROLLIER, Anne-Marie : **17 AF 9, 28, 33**

Durex : **17 AF 64**

-E-

« Encyclopédie du futur » (ouvrage) : **17 AF 40**

« L'enfant, conception, enfance, adolescence » : **17 AF 41**

« Étude clinique et biologique d'un progestatif de synthèse : l'acétate de médroxyprogestérone, utilisé à titre contraceptif, en injections intramusculaires trimestrielles ou semestrielles » (mémoire) : **17 AF 16**

« Études cliniques du Ponstyl dans le traitement des ménorragies » (rapport) : **17 AF 17**

élections législatives 1967 : **17 AF 32, 78**

embryons congelés : **17 AF 11**

Enencourt-Léage (Oise, arr. Beauvais, cant. Chaumont-en-Vexin, voir Oise) : **17 AF 1**

États-Unis : **17 AF 5n, 14, 35n**

euthanasie : **17 AF 11, 37**

expertise clinique : **17 AF 17**

-F-

FABRE, Henri : **17 AF 34**
FAVIER, A. G. : **17 AF 16**
Fédération de la gauche démocrate et socialiste : *voir* élections législatives 1967
Franc-maçonnerie : **17 AF 4, 11, 41**

-G-

GAZIER, Albert : **17 AF 18, 41**
GELLER, Sacha : **17 AF 10, 33**
Grande loge de France : *voir* Franc-maçonnerie
Groupe fraternel du Corps de Santé : **17 AF 18**
GUTTMACHER, Alan : **17 AF 6, 21**

-H-

HALIMI, Gisèle : **17 AF 30**

-I-

insémination artificielle : **17 AF 29**
Institut de Formation, de recherche et d'études sur la sexualité et la planification familiale : **17 AF 31**
International planned parenthood federation : **17 AF 23, 29**
Iran : **17 AF 26**
islam : **17 AF 13**
IVG : *voir* avortement

-J-

JEAN-PAUL II : **17 AF 11**
Johns Hopkins university : **17 AF 14, 22n**
judaïsme : **17 AF 13**

-L-

La Muette (clinique de) : *voir* Centre d'étude et de traitement de la fertilité et de la pathologie du couple
LACRAMPE, N. : **17 AF 16**
lynestrenol : **17 AF 5, 34, 39**

-M-

Maghreb : *voir* Tunisie
Malaisie : **17 AF 25**
MARGULIES, L. : **17 AF 50, 51**
MATA, C. : **17 AF 16**
mémoire (universitaire/scolaire) : **17 AF 16**
mères porteuses : **17 AF 10, 33**
Ministère : **17 AF 28, 31**
modèle gynécologique : **17 AF 71-73**
Montréal (Québec) : **17 AF 23, 35**
Mouvement français pour le planning familial : **17 AF 9, 20-22, 33, 34**

-N-

NEUWIRTH (loi) : **17 AF 4, 27, 28, 31**
NEUWIRTH, Lucien : **17 AF 15, 27, 29, 31**

-O-

Oise (dép.) : **17 AF 1**
Ordre des médecins : **17 AF 5, 28, 30**
Organon (Laboratoire) : **17 AF 34**
Ottawa (Canada) : **17 AF 35**

-P-

« Le précis de contraception » : **17 AF 41**
Paris (cap. France) : **17 AF 1, 16, 20, 28, 34-38, 78**
Pathfinder fund : **17 AF 6**
pays en voie de développement : **17 AF 7n**
PELLETIER, Monique : **17 AF 30, 31**
pilule : **17 AF 5, 21**
PINCUS, Gregory : **17 AF 5**
planche : **17 AF 24, 77**
planification : **17 AF 7, 23, 25, 26, 31**
planning familial : **17 AF 16, 20, 21, 22n, 26, 34** voir aussi planification
PONIATOWSKI, Michel : **17 AF 31**
Prentif : **17 AF 63, 74**
procréation médicalement assistée : **17 AF 10, 37**
progestatif : **17 AF 5, 16, 37, 39**
protestantisme : **17 AF 13**

-R-

religion : **17 AF 11, 38**
régulation menstruelle : voir avortement
République et Démocratie : **17 AF 32**
Réunion (île de la, dép. d'outre mer) : **17 AF 31**
RIPHAGEN : **17 AF 37**
RIVOIRE, Michèle : **17 AF 16**
ROBEY, N. : **17 AF 5**

-S-

« Sexologie » (revue) : **17 AF 42**
Saint-Germain (boulevard, Paris) : **17 AF 1**
Saint-Tropez (Var, arr. Draguignan, ch. -l. de cant.) : **17 AF 37**
Scheveningen (Pays-Bas) : **17 AF 34**
sexualité : **17 AF 8, 13, 31, 37**
Singapour (Malaisie) : **17 AF 34**
stérilet : **17 AF 6, 17, 21, 35, 39, 48, 49, 52-58, 71**
stérilisation : **17 AF 14, 26, 33**
stérilité : **17 AF 29, 37**
Substantia-Parke-Davis (Laboratoires) : **17 AF 17**
SULLEROT, Evelyne : **17 AF 34**

-T-

Théramex (Laboratoire) : **17 AF 37, 39**
thèse : voir mémoire universitaire
Tiers-Monde : **17 AF 7**
TIETZE, Christopher : **17 AF 6, 22**
Tunisie : **17 AF 26**

-V-

VALABRÈGUE, Catherine : 17 AF 33

VEIL, Simone : 17 AF 15 voir aussi avortement

viadril : 17 AF 19

vimule : 17 AF 21, 65

ANNEXES

Annexe 1 : Glossaire

Accouchement sans douleur : méthode d'accouchement qui repose sur un entraînement psychosomatique pour supprimer la peur et diminuer les douleurs.

Avortement (ou **Interruption volontaire de grossesse**) : expulsion provoquée d'un fœtus avant terme.

Bioéthique : discipline étudiant les problèmes moraux soulevés par la recherche biologique, médicale ou génétique.

Capes cervicales : plus petites que les diaphragmes, elles s'insèrent sur le col uniquement.

Coelioscopie : examen de la cavité péritonéale par endoscopie.

Compas mesureur : instrument obtenu par modification du pelvimètre et qui, par l'écartement de ses branches, permet une lecture directe du diamètre du diaphragme à utiliser.

Contraception : ensemble des moyens employés pour provoquer une infécondité temporaire chez la femme ou chez l'homme.

Contrôle des naissances (ou **régulation des naissances**) : maîtrise de la fécondité grâce aux méthodes contraceptives.

Dépoprodasone : médicament progestatif.

Diaphragme : préservatif féminin formé d'un dôme de caoutchouc destiné à recouvrir la partie du col de l'utérus qui fait saillie au fond du vagin.

Dispositif intra-utérin : dispositif contraceptif féminin destiné à être introduit dans l'utérus pour assurer une stérilité permanente mais réversible.

Hystérectomie : ablation de l'utérus.

Insémination artificielle : introduction de sperme dans les voies génitales femelles sans qu'il y ait accouplement.

Mandrin : tige reliée au stérilet et introduite dans l'inserteur.

Mère porteuse : femme inséminée artificiellement qui porte un enfant pour un couple dont la femme est stérile.

Multipare : qui a déjà enfanté plusieurs fois.

Norstéroïde : dérivé des stéroïdes, hormones ayant la structure d'un stérol.

Nullipare : qui n'a encore jamais accouché.

Orthogénie : régulation des naissances.

Planning familial : planification des naissances choisie par le couple.

Polyéthylène : matière plastique élastique, biologiquement inerte et temporairement déformable, avec du sel de baryum la rendant opaque aux rayons X.

Prophylaxie : méthode visant à protéger, à prévenir contre une maladie.

Psychoprophylaxie obstétricale : préparation du psychisme de la femme de telle sorte qu'elle ait des réactions appropriées et favorables à l'organisme lors de l'accouchement.

Régulation menstruelle : curetage utérin par aspiration dans le cadre d'une présomption de grossesse. Elle est réalisée comme pratique non-abortive et est donc introduite dans les pays où la législation sur l'avortement est restrictive.

Stérilet : voir Dispositif intra-utérin.

Annexe 2 : Chronologie de Pierre Simon

1925 : Naissance à Metz (Moselle)

1944 : Certificat d'études physiques, chimiques et biologiques à la faculté des sciences de Lyon

1948-1954 : Externat-internat aux Hôpitaux de Paris

1951 : Cofonde le Club des Jacobins

1951-1955 : Assistant au laboratoire d'endocrinologie sexuelle avec le Professeur H. Simonnet

1953 : Initiation à La Nouvelle Jérusalem (GLDF) ; diffuse son film sur l'histoire de la contraception

1953-1994 : Production proprement scientifique sur la contraception

1954 : Voyage en URSS. Prix de thèse. Médaille de la faculté de médecine

1956 : Co-fondateur du Mouvement français pour le planning familial

1959-1969 : Représentant de la France à l'IPPF pour la région Europe-Afrique-Proche-Orient

1963 : Congrès de Singapour (rapporte à Paris le stérilet et le présente au planning et au milieu journalistique lors du colloque de Royaumont)

1965 : Fraternelle du planning familial. Premier texte sur le stérilet

1966 : *Le contrôle des naissances : histoire, philosophie, morale*. Participation à la commission parlementaire pour la proposition de loi sur le contrôle des naissances et rédaction de cette loi, dite loi Neuwirth.

1967 : Inscription au Parti radical

1967-1969 : Commissariat au Plan, Pierre Simon est membre de la commission « Population-Démographie »

1968 : *Précis de contraception*

1969 : Quitte le Planning familial. Entre au ministère de la santé (Boulin : 1969-1972, Poniowski : 1972-1973, Veil : 1974-1979). Adhère à l'ANEA (Association nationale pour l'étude de l'avortement)

1969-1971 : Grand Maître de la Grande Loge de France

1970 : Membre élu du Comité mondial de la reproduction humaine, sous l'égide de la Fédération internationale de gynécologie-obstétrique

1972 : *Le comportement sexuel des Français*. Chevalier de l'Ordre national du Mérite.

1973 : cofonde l'IFRES

1973-1975 : Grand Maître de la Grande Loge pour la 2^e fois

1975 : Expert près de la Cour d'Appel (gynécologie, obstétrique, contraception, sexualité)

1974 : Au ministère de la Santé, création du Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, Pierre Simon y préside la commission « Recherche »

1979 : *De la vie avant toute chose. L'encyclopédie du sexe*. Rapporteur de la commission d'autorisation de la mise sur le marché des médicaments au ministère de la Santé.

1980 : Expert national clinicien du ministère de la Santé agréé en gynécologie-obstétrique

1981 : Prix Medec de l'humanisme médical

1982 : *La femme de 40 ans ou le sacre de l'été*

1983 : Prix Santé

1986 : Création de l'association Euro-Mater

1997 : *La franc-maçonnerie*

2006 : Administrateur de l'Institut Alfred Fournier (Centre de l'OMS pour le cancer)

2007 : Création du « Prix éthique et société Pierre Simon » par la faculté de médecine de Paris et hôpitaux (AP-HP)

Annexe 3 : Liste des articles, rapports et communications dans les sociétés scientifiques, ayant fait l'objet d'une publication, présents dans le fonds (ordre chronologique)

- Pierre Simon et H. Simonnet, « Le problème du dosage des gonadostimulines », 1953
- Pierre Simon, « Identification de petites quantités d'hormone chorionique. Détermination du jour de la nidation de l'oeuf », 1954
- Pierre Simon, « L'accouchement sans douleur par la méthode psychoprophylactique », 1955
- Pierre Simon, « Pour une politique démographique », 1960
- Pierre Simon, « Les progestatifs de synthèse », 1962
- Pierre Simon et Henri Fabre, « Socio-cultured report of family planning in France » (« Le Mouvement français pour le planning familial »), 1963
- Pierre Simon, « Étude comparée de deux inhibiteurs de l'ovulation : Norethynodrel et Lynestrenol », 1963
- Pierre Simon, « Etude comparative des effets dépresseurs sur l'activité ovarienne du Norethinodrel et du Lynoestrenol », 1964
- Pierre Simon et N. Robey, « Un nouveau progestatif de synthèse : le Lynestrenol », 1964
- Pierre Simon, « Modifications endométriales après administration prolongée de lynestrenol. Étude au microscope optique et électronique », 1965
- Pierre Simon, « Vers la suppression de l'avortement thérapeutique et de la ligature des trompes : le stérilet », 1965
- Pierre Simon, « Social aspects of ovulation inhibition in France », 1966
- Pierre Simon, « Aneurysmal microthrombosis associated with intrauterine devices in the human endometrium, an electron microscopic study », 1967
- Pierre Simon, « Les métrorragies au cours de la contraception intra-utérine. Étude anatomo-clinique et électronique », 1968
- Pierre Simon, « Aspect politique et moral de la contraception », 1968
- Pierre Simon, « Étude d'un progestatif injectable de longue durée contraceptif. Dépo-provera 150 et 400 mg », 1969
- Pierre Simon, « Étude clinique et tolérance du C. R. 9030 », 1969
- Pierre Simon, « À propos d'un nouveau traitement polyvalent des leucorrhées : polygynax », 1969
- Pierre Simon, « Un contraceptif injectable à effet prolongé », 1970
- Pierre Simon, « Contraception, méthodes orales », 1970
- Pierre Simon, « Avortement thérapeutique et Morale de la connaissance ou futur anachronique ? », 1971
- Pierre Simon, « Thérapeutique originale par un nouveau stéroïde à effet trophique vaginal pur », 1975
- Pierre Simon, communication au Congrès de sexologie de Montréal, 1976
- Pierre Simon, « Place du physiostat estroprogestatif en contraception orale », 1979
- Pierre Simon, « L'échotomographie. Méthode de surveillance de l'induction de l'ovulation. Résultats

et réflexions en confrontation avec les données biologiques », 1980

Pierre Simon, « Expérimentation clinique d'une nouvelle association estro-progestative norethisterone : 1 mg ethinyl estradiol : 35 mcg », 1981

Pierre Simon, « Une nouvelle molécule en contraception, varnoline », 1982

Pierre Simon, « Une nouvelle molécule progestative dans une association contraceptive. Le désogestrel », 1984

Pierre Simon et Riphagen, « La contraception en France aujourd'hui », 1986

Pierre Simon, « La nouvelle génération des contraceptifs oraux », 1986

Pierre Simon, « La maîtrise de la vie : un nouveau droit de l'homme ? », 1989

Pierre Simon, adresse du président des 19e Journées sur la fertilité et l'orthogénie à Paris, 1991

Pierre Simon, « La femme et la douleur », *Théramex*, 1994

Pierre Simon, communication à la Journée d'éthique, religion, droit et reproduction intitulée « Clonage, médecine prédictive en gynécologie-obstétrique » à Paris, 1999

Pierre Simon, « Action de l'acétate de nomegestrol (Lutenyl[®]) sur les sécrétions hypophysaires et gonadiques de la femme normale » (s. d.)

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	2
INTRODUCTION.....	3
<u>Zone d'identification.....</u>	<u>3</u>
<u>Zone du contexte.....</u>	<u>3</u>
<u>Zone du contenu.....</u>	<u>12</u>
<u>Zone des conditions d'accès et d'utilisation</u>	<u>18</u>
<u>Zone des sources complémentaires.....</u>	<u>18</u>
<u>Zone des notes.....</u>	<u>21</u>
<u>Zone du contrôle de la description.....</u>	<u>21</u>
TABLE DES SIGLES.....	23
PLAN DE CLASSEMENT.....	24
RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE.....	25

<i>Papiers personnels</i>	25
<i>Docteur en gynécologie-obstétrique</i>	25
<i>Planning familial</i>	28
<i>Missions de représentation</i>	30
<i>Activités au sein du gouvernement</i>	31
<i>Activités politiques</i>	33
<i>Activités associatives (hors MFPF)</i>	33
<i>Participation à des réunions scientifiques</i>	34
<i>Activités journalistiques et rédactionnelles</i>	36
<i>Objets</i>	37
<i>Doubles</i>	42
<i>INDEX</i>	43
<i>ANNEXES</i>	48
Annexe 1 : Glossaire.....	48
Annexe 2 : Chronologie de Pierre Simon.....	50
Annexe 3 : Liste des articles, rapports et communications dans les sociétés scientifiques, ayant fait l'objet d'une publication, présents dans le fonds (ordre chronologique).....	52